

Budgets participatifs depuis 2014 : Bilan



© MAIRIE DE PARIS
Kiosque du square de la Salamandre, 20^e

> Dossier 7 à 9

Belleville

Un Conseil de quartier dynamique et imaginatif

> 5

Loi ELAN

Du nouveau pour les locataires des logements sociaux

> 6

AHAV

L'Association d'Histoire conclut un partenariat avec l'Ami du 20^e

> 4

Saint-Jean Baptiste de Belleville

Une initiative courageuse pour l'accueil des réfugiés

> 12

Le Regard du Cygne

Prochainement un festival de danse

> 16

L'Ami du 20^e

Journal chrétien d'informations locales • Avril 2019 • n° 754 • 73^e année

2 €

Le 20 avril : réorganisation du réseau de bus à l'échelle parisienne

De nouvelles lignes de bus dans le 20^e

Des nouveaux quartiers desservis, des lignes optimisées, des connexions mieux assurées > Page 3

20 AVRIL 2019

NOUVEAU RÉSEAU BUS PARISIEN



20 AVRIL 2019
NOUVEAU RÉSEAU BUS PARISIEN

VOS BUS EN FONT TOUJOURS PLUS

DES BUS EN PLUS, OÙ IL FAUT, QUAND IL FAUT !
#nouveaureseaubusparisien
nouveaureseaubusparisien.fr





les bus rue du Japon

© François Hen © RATP



**ÉPARGNER
DANS UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,4 millions de clients-sociétaires.

CRÉDIT MUTUEL PARIS 20 SAINT-FARGEAU
167, AVENUE GAMBETTA – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 893*
24, RUE DE LA PY – 75020 PARIS – TÉL. : 0 820 099 894*
COURRIEL : 06050@CREDITMUTUEL.FR

*0,12 € TTC/min.



L'image insolite du mois

Bravo à notre lectrice Françoise L. pour avoir trouvé le poulailler installé au sein de l'église du Cœur-Eucharistique, rue du lieutenant Chauré, Paris 20. Mais où faut-il être dans le 20^e pour avoir cette vue de Montmartre ? L'arbre sur la droite de la photo pourra vous mettre sur une piste. Vos suggestions à l'adresse de l'AMI : lami-duc20eme@free.fr ■



© MARIE FRANCE HUBRONIER



© MIREILLE DREYER

L'ADC recherche des bénévoles

Créée en 1978, l'Association pour la Défense des Consommateurs Paris Nord-Est est devenue depuis la plus importante association de consommateurs d'Ile-de-France. Nous ne sommes ni des professionnels, ni un cabinet d'avocats, ni un service public ; nous aidons nos adhérents grâce à l'action de bénévoles et vous pourrez compter sur leur dévouement. Nous sommes totalement indépendants de tout pouvoir politique ou économique ; notre association n'est financée que par ses adhérents. Nos bénévoles peuvent conseiller et aider à régler les litiges avec des professionnels dans tous les domaines, à l'except-

tion du droit du travail, du droit de la famille et des litiges entre professionnels. Permanences pour le 20^e : à la mairie, place Gambetta, le lundi de 14h à 17h, Bureau 215 - Ascenseur A - 2^e étage. Nous recherchons des bénévoles pour nos permanences, une à deux demi-journées par semaine. ■ Pour tout renseignement : 01 42 41 85 04 ou adcparis-nord@orange.fr



© DR

Boîte à livres

Télégraphe Saint-Fargeau installe sa boîte à livres au carrefour de la Place Saint-Fargeau. Une astucieuse mise en valeur d'un mobilier urbain désaffecté. Concrètement, la boîte à livres est un espace au sein duquel est stocké un certain nombre de livres de tout genre à l'abri des intem-

péries et des dégradations et qui constitue une invitation à la lecture partagée de tous les types d'ouvrages, pour tous. L'utilisateur peut prendre un ou plusieurs livres suivant son humeur, en déposer également quelques-uns (ou non). Il n'y a pas d'abonnement et c'est gratuit pour l'utilisateur. ■



© TFSF

Boîte à livres postale

Courrier



des lecteurs

PLACE GAMBETTA : ENCOMBREMENT MONSTRE

Il y a quelques jours je désirais rentrer chez moi et, comme à l'habitude, j'ai choisi le bus 26 et l'ai pris à son nouvel arrêt avant la place Gambetta. Bien mal m'en a pris ! Une fois monté dans l'autobus je réalisais l'erreur que j'avais commise. Déjà 10 minutes pour avancer de 30 mètres et me retrouver place Gambetta. Et là ce fut l'arrêt total : aucun véhicule ne pouvait ni avancer, ni reculer. Après un quart d'heure de patience je décidais, de concert avec d'autres passagers, de sortir de l'autobus pour aller prendre le métro. Heureusement notre conducteur a accepté, après moult supplications, de nous ouvrir la porte, transgressant ainsi les consignes strictes qui lui interdisent d'ouvrir une porte en dehors des arrêts. Merci Monsieur !

En revanche le lendemain quelle ne fut pas ma surprise de constater la présence de six agents de la police nationale et/ou municipale qui entouraient une voiture, mal garée, mais qui ne bloquait pas la circulation.

Pourquoi, alors qu'il y a encore des agents chargés de la sécurité et de l'ordre, n'y a-t-il pas eu Place Gambetta, à 20 mètres de la Mairie et à 30 mètres du Commissariat Central de l'Est Parisien, l'envoi de quelque agent pour dégager la Place ? Autrefois dans un cas comme celui-ci 2 ou 3 policiers résolvaient la situation en quelques minutes.

Pourquoi cette absence totale des forces de l'ordre ?

J.T.



François PRIET
Votre Fromager

214, rue des Pyrénées - 75020 PARIS

Ecole & Collège
Notre Dame de Lourdes

Etablissement catholique d'enseignement privé, associé par contrat à l'Etat

École maternelle et élémentaire ULIS Autisme

Collège - Classe bilingue Allemand
Association sportive, Atelier (théâtre, chinois, échec, bridge...)

16, rue Taclet - 75020 Paris
Tél. : 01 40 30 33 75
secretariat@ndl75.fr - www.ndl75.fr

Artisan Crémier

Depuis 2008

259 rue des Pyrénées
75020 Gambetta
06 09 76 21 22

DEPIERRE
immobilier

71-73, place de la Réunion
75020 PARIS
Tél. 01 43 67 08 08
www.depierre-immobilier.com
depierre.immobilier@free.fr

L'agence du quartier réunion

Estimations discrètes et gratuites
Achat - Vente
Votre appartement est en vente sur les principaux sites immobiliers.
Honoraires modérés : Comparez !

Adhérent au code de déontologie FNAIM

CRÉEZ VOTRE JOURNAL SCOLAIRE AVEC

EXPRIME
toi :)

Découvrez notre proposition Bayard animée et publiée par Bayard Service

www.exprimetoi.fr

avec **OKAPI** et **PHOSPHORE**



Une modification importante du réseau de bus à l'échelle parisienne

Le constat

Un réseau structuré en 1950 et presque inchangé depuis plus de 70 ans, construit autour de 5 pôles majeurs : Châtelet et les grandes gares parisiennes, des axes majeurs de circulation empruntés par plusieurs lignes simultanément, notamment dans la zone centrale de la capitale, des lignes de bus qui doublent les lignes de métro en banlieue et qui s'arrêtent principalement aux portes de Paris et inversement, des lignes parisiennes qui ne franchissent pas le périphérique. Autant de raisons qui ont poussé à entreprendre une restructuration en profondeur de la circulation des bus.

Les objectifs

Ils sont multiples : diminuer les lignes en superposition et rééquilibrer la circulation dans l'hypercentre pour augmenter la couverture de transports vers les quartiers moins bien desservis et créer ainsi de nouvelles liaisons entre les quartiers. Mais aussi améliorer l'efficacité des lignes de bus en augmentant la régularité et leur capacité et en améliorant les correspondances bus-bus. Le bus est le transport en com-

sortiront chaque jour sur le réseau parisien. Une évolution du remisage est nécessaire : plus de 20 lignes sont concernées par un changement de centre bus et en particulier le site du Garance dans le 20^e, qui sera adapté à l'alimentation électrique. Une bonne fluidité du réseau de circulation, outre les aménagements de voirie, passe par des actions d'amélioration sur le respect des aménagements et en particulier par la vidéo-verbalisation pour non-respect des couloirs de circulation des bus et l'encombrement des carrefours, ainsi que par une meilleure gestion de la cohabitation bus, vélos, livraison. Ces sanctions s'accompagneront d'actions de sensibilisation et de communication.

La rue de Belleville sera mise en sens unique, dans le sens descendant, avec création d'un sens réservé aux bus.



en haut : Le Garance, le garage à bus
à gauche : Le Garance, le bâtiment
en bas : Nouveau tracé du plan de bus dans 20^e

Saint-Lazare). Le 71, nouvellement mis en place longera le 20^e de Couronnes à Nation en venant de La Villette. Aucun changement notable n'affectera les lignes 26, 57, 69, 102 et la Traverse de Charonne.

L'information des usagers se fait par un site internet dédié et par des dépliants remis à jour. Principales fonctionnalités du site web : les plan de réseau avant et après et un zoom par ligne (au lancement du site). Les fiches par ligne et par point d'arrêt ne seront disponibles qu'à partir de fin mars, donc pas au moment où nous mettons sous presse. L'AMI a procédé à une illustration par ses moyens propres. ■

FRANÇOIS HEN
ET ROLAND HEILBRONNER



© ROBERT DE LA RATP - WWW.NOUVEAUREAUBUSPARISIEN

© ROBERT DE LA RATP - AGENCE CARTOGRAPHIQUE - P81 04 2019 - AL - DESIGN BICOCCO



Vidéoverbalisation

mun le plus accessible pour les personnes à mobilité réduite.

Un chantier important mené par la Ville, la Région et la RATP

La redéfinition de l'offre de transport a nécessité des aménagements de voirie, des créations d'arrêts et de terminus, ainsi que le recrutement et la formation de machinistes et d'agents de maintenance. La RATP a mis à profit cette évolution pour effectuer l'achat de bus propres. La nouvelle offre (+ 13,4 % de kilomètres) va induire une augmentation du nombre de véhicules sortants chaque jour (+ 110 véhicules). Au total, environ 1 350 bus

Et le bus 20 vint dans le 20^e

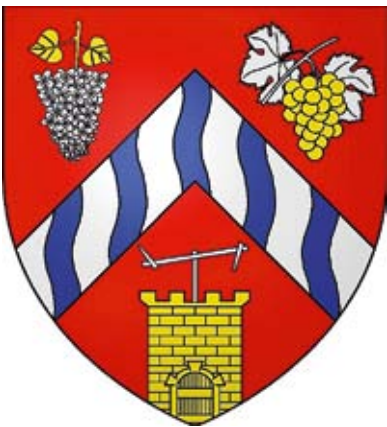
Le nouveau réseau aura un impact spécifique dans le 20^e, en ce samedi 20 avril. Cinq lignes verront un changement (modification d'itinéraires ou création de lignes).

Le 60 vous permettra de vous rendre à la gare « Rosa Parks » du 19^e. Le 61 sera dévié pour desservir le quartier des Fougères et sera prolongé jusqu'à la place d'Italie. Le 64 vous conduira à la Porte des Lilas et en sens inverse jusqu'à Denfert-Rochereau. Un bus nouveau dans le 20^e et portant le numéro 20 vous emmènera de la Porte des Lilas à Levallois (via République, Opéra, gare

Abribus

Histoire d'Ami

L'Association d'Histoire et d'Archéologie du Vingtième (AHAV) existe depuis 28 ans.
Son nouveau président, Philippe Gluck nous en parle et évoque le partenariat avec l'AMI du 20^e.



Le logo de l'AHAV qui est également le blason du 20^e arrondissement représente à sa base le télégraphe optique de Claude Chappe (expérimenté à Ménilmontant), surmonté d'un chevron avec des traits ondulés bleus symbolisant les anciens cours d'eau et au-dessus, à gauche, une branche de lilas fleurie qui rappelle les lilas des guinguettes et à droite, une grappe de raisin référence au passé viticole.

Quelle est la finalité d'une association d'Histoire ?

Notre vocation est de rechercher et faire connaître l'histoire de notre arrondissement. D'une manière générale, pour chacun et chacune d'entre nous, l'intérêt de nous intéresser à l'Histoire pourrait se résumer en cette formule : « Comment savoir où l'on va, si on ne sait pas d'où on vient ? ». Des associations d'Histoire, il en existe partout en France et Paris dispose d'une association par arrondissement. Par exemple, pour ne parler que du 20^e, la laïcité est d'actualité depuis un certain temps et nous avons toujours besoin de repères face aux projets de changements sur la loi de 1905. Le 20^e est bien placé à travers le parcours de Gambetta, qui respectait les catholiques tout en souhaitant

la séparation de l'État par rapport aux institutions religieuses. Sans oublier par ailleurs le Père Lachaise, premier cimetière laïc en France.

Justement, quel est l'intérêt spécifique de l'histoire locale par rapport à l'histoire nationale ?

En prolongeant la formule précédente, j'ajouterai plus précisément : « ... savoir d'où l'on vient et où l'on habite ». C'est-à-dire les traces du passé, comme le nom d'une rue, par exemple la rue du télégraphe, une vigne à Belleville, l'église campagnarde de St-Germain de Charonne, le pavillon de l'Ermitage. Nos villages agréables et prospères avant de devenir un arrondissement parisien. Cette histoire de proximité nous permet de

connaître l'héritage de nos anciens et de mieux aimer notre quartier, si vivant et riche de sa diversité.

À quel public votre association s'adresse-t-elle plus spécialement ?

Nous nous adressons à tous les habitants de notre quartier. Quand j'ai adhéré à l'AHAV, je ne savais rien du lieu où je vivais. « Métro/boulot/dodo ». J'ai eu ensuite la curiosité de connaître mon quartier et le reste est arrivé à son rythme. Nous avons la chance ici de pouvoir aborder à la fois l'histoire du 20^e, celle de Paris et l'histoire de France. Tout le monde peut venir gratuitement à nos conférences, le plus souvent dans la très belle salle du Pavillon Carré de Baudouin prêtée par la mairie du 20^e.

L'AMI du 20^e pour sa part propose chaque mois une page « Histoire » et nous avons ainsi une longue relation de proximité. Nos deux associations viennent donc de renforcer leur partenariat. Un seul but : s'appuyer sur la complémentarité de nos activités pour mieux les faire connaître au public du 20^e.

Cela me permet d'attirer l'attention sur notre prochaine conférence.

« Le territoire de Charonne, des origines à 1800 » qui se tiendra au Pavillon Carré de Baudouin le jeudi 18 avril à 18h30, sous la houlette de Philippe DUBUC, de l'AHAV. Une pleine page a d'ailleurs été consacrée à ce sujet dans l'AMI de janvier 2019 sous la signature du même conférencier. ■

Portes ouvertes pour les Artistes Associés du Père Lachaise du 11 au 13 mai

Les Ateliers du Père Lachaise Associés sont l'un des acteurs importants en matière d'art dans le 20^e arrondissement. Cette association rassemble une cinquantaine d'artistes plasticiens (peintres, sculpteurs, graveurs, illustrateurs ou photographes). En mai, ils seront 41 à accueillir le public au sein de leurs lieux de création.

Les portes ouvertes sont une belle balade dans un quartier parisien qui a su garder son authenticité et une rencontre avec des artistes plasticiens de talent. Le visiteur ira d'atelier en atelier, au gré de ses envies, muni du plan-guide et pourra discuter technique ou source d'inspiration avec les artistes en admirant les œuvres exposées. Certains artistes poursuivent une démarche pendant des années, d'autres font évoluer

leur technique ou leur inspiration au fil du temps, d'autres encore délivrent des messages en ayant à l'esprit l'actualité. Cette balade artistique n'aurait pas cette saveur unique sans la découverte de ces lieux atypiques voués à la création dont certains sont cachés dans des impasses ou des cours verdoyantes.

« Le 20^e arrondissement est un vivier de talents. Avec les portes ouvertes, nous entrons en contact avec le public, nous faisons partager notre passion pour la création, nos émotions d'artistes. C'est un moment de communion et de convivialité. Le public est très varié : amateurs d'art, collectionneurs, parisiens, franciliens et même



touristes de passage à Paris. » se réjouit René Celhay, Président de l'Association des Ateliers du Père Lachaise Associés.

Un lieu ouvert pour la première fois dans le cadre de l'événement : l'Espace Monte-Cristo, 9, rue Monte Cristo (inauguré en 2014), le lieu de la Collection de la Fondation Villa Datri qui accueille des expositions de sculptures contemporaines. ■

Pour se renseigner :

Librairie Equipages
du 1^{er} au 31 mai
61, rue de Bagnole

Quartier Rouge
du 12 avril au 14 mai
52, rue de Bagnole

À propos de l'Association créée en 1988

Cette association « Les Ateliers du Père Lachaise Associés » (A.P.L.A) regroupe une cinquantaine d'artistes dont les ateliers sont situés entre le mur sud du Père-Lachaise, la rue des Pyrénées, le Boulevard de Charonne, la rue d'Avron et les environs proches, dans le sud du 20^e. L'A.P.L.A encourage des projets artistiques communs ; elle expose par exemple à la librairie Equipages, à la Médiathèque Marguerite Duras, au centre culturel des Hauts de Belleville, dans les locaux de l'association Confluences ou à la Galerie de l'Europe. Elle propose des échanges avec des artistes de France et de l'étranger : Hong-Kong, Calcutta, Bundaberg (Australie). Chaque année, en mai, et plus récemment en décembre, les ateliers du Père Lachaise ouvrent leurs portes à un public varié et intéressé, appréciant la diversité des expressions artistiques présentées et la promenade culturelle dans un quartier qui a gardé son originalité.



Ecole : cycles II et III classe d'adaptation. Sections langues allemand et italien. Travail personnalisé. Ateliers périscolaires. Club sportif.

Collège : 19 classes : Une classe 6^e bilingue allemand, LV2 Allemand et Espagnol, classes 4^e et 3^e européennes Anglais, options Latin et Grec. Association sportive, ateliers échec, théâtre... Séjours linguistiques, préparation Cambridge, certification pour l'Allemand.

3 rue des Prairies - 75020 Paris - Tél : 01.43.66.06.36 - www.charonne.eu

Artizinc

Couverture - Charpente

Spécialiste des toitures parisiennes
Toitures Zinc, ardoise
Travaux d'accès difficiles - Fenêtres de toit
Châssis parisiens

11, rue Ernest Lefèvre - 75020 PARIS
01 42 62 17 01

www.couverture-paris-artizinc.fr

Une publicité
dans ce journal

Contactez le
01 74 31 74 10
ou le
06 24 52 38 94



Quartier Belleville

Réunion publique du 19 février

C'est à une cadence en principe régulière (2 fois par an) que les habitants du quartier Belleville sont appelés à se réunir pour faire le point des activités et des projets en cours présentés par le conseil de quartier et par la mairie du 20^e.

Cette première réunion de l'année 2019 a permis, en présence de la 1^{re} adjointe Florence de Massol (la maire Frédérique Calandra participant à la manifestation contre l'antisémitisme place de la République), d'autres adjoints et des référents du conseil de quartier, d'aborder un certain nombre de points intéressants.

Les cinq commissions du conseil de quartier ont tout d'abord présenté leurs diverses activités :

- commission « Communication » qui rédige un journal périodique et construit un observatoire des habitants permettant de suivre où en sont les questions posées par les habitants, avec les réponses apportées (ou non) par la mairie ;
- commission « Cadre de vie » qui permet d'aborder les sujets du quotidien des habitants dans le quartier ;
- commission « Culture » qui met en valeur toutes les associations et projets culturels dans le quartier ;
- commission « Propreté » ;
- commission « Solidarité ».

Ce sont ensuite les principaux projets actuels

Soutenus par le conseil de quartier qui ont été abordés, comme « Respirons mieux dans le 20^e », projet du budget participatif 2017 initié par les conseils de quartier du 20^e arrondissement. Ce projet ambitionne de sensibiliser et d'informer les citoyens sur la qualité de l'air et la présence de polluants dans leur quotidien. Des micro-capteurs ont été achetés et confiés à des volontaires : ce sont des appareils permettant d'apprécier l'exposition à la pollution de

l'air. L'un est statique et permet la mesure de la qualité de l'air chez soi. L'autre est portable et permet une approche de la qualité de l'air extérieur.

Il a ensuite été question des journées de l'artisanat,

point fort qui est né suite au soutien manifesté par les habitants à la métallerie Grésillon pour sa sauvegarde et qui a abouti, entre autres, à la création future d'un Pôle d'Activité Artisanale et à l'émergence d'une association regroupant des artisans de Belleville. Les prochaines journées des 12 et 13 octobre devraient être organisées par cette nouvelle association avec le soutien du conseil de quartier. Le Pôle d'Activité Artisanale devrait voir le jour en février 2021.

De futurs projets sont évoqués :

réalisation de 3 brochures sur le quartier (solidarité, culture et commerces) et la place des femmes dans l'art et la science.

Les sujets suivants sont ensuite traités rapidement :

Les vœux soutenus par le conseil de quartier en 2018 : « Un diagnostic global pour la Maison de l'Air » et « Le maintien de la métallerie Grésillon durant les travaux du Pôle d'Activité Artisanale ».

Le budget participatif 2019

où sont évoqués certains projets soutenus par le conseil de quartier : « Partageons la culture de la qualité de l'air » et « Ours en peluche lanceur d'alerte pollution » déposés par l'association « Respirons Mieux dans la Ville » ; « Raviver la ferme de Savies et le passage de Pékin »,

« Raviver les couleurs au promontoire Pali Kao » et « Embellissons la façade de l'espace jeunes Taos Amrouche », tous 3 initiés par la commission cadre de vie.

Avant que l'équipe municipale ne parle de ces sujets, la parole est donnée aux habitants présents dans la salle, ce qui donne lieu à quelques échanges vifs mais courtois :

- Au 88 rue des Envierges, un groupe électrogène fonctionne en permanence depuis 6 mois parce que les deux copropriétés adjacentes à cet immeuble en construction n'ont pas accepté que le constructeur, sans nouvelle de sa demande auprès d'ENEDIS, s'y branche. Il excède au plus haut point les voisins du chantier, désespérés par les nuisances engendrées au niveau sonore, pollution de l'air et saleté. Un échange vif a lieu sur le délai d'intervention de la mairie, qui promet une rencontre très rapidement avec ENEDIS sur le chantier.
- Les jeux du parc de Belleville sont en reconstruction et il est demandé quand ils seront de nouveau disponibles. Ce sera à l'été 2019 mais sans concertation avec les habitants. Mais le principe de la « prise de risques » devrait être maintenu pour l'intérêt de ces jeux.
- Les nuisances sonores du jardin Pixérécourt sont ensuite évoquées ainsi que les modifications prévues par un projet du budget participatif dont certains riverains, sans en avoir entendu parler, ne veulent pas. Il s'ensuit, là aussi, un échange assez vif, conclu par la tenue d'une réunion le 21 mars sur le sujet.
- L'ouverture du passage Mare - Cascades, attendue depuis longtemps par les habitants du quartier, mais bloquée par Paris-Habitat et ses locataires n'est pas envisagée dans un proche avenir. Les ateliers organisés par Paris-Habitat n'ont conduit qu'à une impasse du dialogue. Le Vivre ensemble la Ville de Paris-Habitat ne semble pas encore d'actualité.
- Le terrain d'éducation physique Olivier Métra qui aurait dû être réhabilité cette année vient d'être acquis par la ville de Paris. Le projet avait été bloqué car trois arbres auraient dû être abattus ; une nouvelle concertation et un nouveau projet sont prévus, mais aucun délai n'a été donné à ce stade.

Le Belv'Icare



Le Belv'Icare

Ce qui fut la « Maison de l'air », située parc de Belleville, va devenir le « Belv'Icare ». La mairie de Paris, propriétaire du lieu, caressait l'idée de le transformer en Bar-Restaurant. Les riverains s'étant mobilisés contre ce choix, un appel à projet pour la concession de la Maison de l'air a été lancé en 2017, prolongé jusqu'en 2019. L'échéance étant arrivée à son terme, la décision a été prise de retenir le projet de la société « Lietat » qui en sera le gestionnaire.

Un projet audacieux et sportif très attendu

En plus d'être un lieu de rencontres, d'échanges, de débats et de fête ouvert à tous, ce sera un centre d'initiation et d'entraînement de chute libre. Le vol réalisé en soufflerie possède plusieurs avantages, dont le fait qu'il n'y a pas de souci de météo ou de sensation de vertige. À l'origine, ce principe nous vient de l'aérospatiale pour l'entraînement des astronautes. Le tube dans lequel vous évoluez a un diamètre de

4,80 m et mesure 7 m de haut. Avec deux moteurs thermiques, le vent créé peut aller de 120 à 270 km/h, suivant votre niveau et vos envies. La simulation de chute libre restitue parfaitement les sensations d'un vol en parachute. La durée d'une session équivaut à un saut en chute libre depuis 4 200 m, soit 60 s.

Conditions d'utilisation

Âge minimum : 7 ans. Poids et taille minimum 20 kg et 1,30 m. Poids et taille maximum : 115 kg et 1,90 m. Un accompagnateur est autorisé à monter sur la plate-forme de vol avec le participant. Avant de prendre la direction du tube, vous bénéficiez d'une formation rapide d'environ 15 min. On vous explique comment vous positionner, ainsi que les gestes à effectuer. Plus de détails vous seront fournis ultérieurement. D'importants travaux vont être mis en œuvre. Entre autres, une coupole de verre à la partie supérieure du tube empiétant sur le belvédère et permettant de suivre de l'extérieur les évolutions des chuteurs. ■

AVRILLE DE SAINT PIERRE

Quelques projets de la Mairie sont finalement abordés :

Le Vingtième citoyen et le Forum des conseillers de quartier, mais faute de temps, d'autres éléments seront communiqués ultérieurement. En particulier une réunion spécifique sur la sécurité sera organisée avec la présence du

commissaire Rigon, retenu ce soir par la manifestation place de la République. La réunion s'est déroulée dans une ambiance plutôt constructive et tous les participants ont été satisfaits des échanges qui ont eu lieu. ■

L'ÉQUIPE D'ANIMATION
DU CONSEIL DE QUARTIER BELLEVILLE



Réunion publique du CQ Belleville

Loi ELAN et logement social, où en est-on ?

Le dossier du numéro 748 de l'AMI avait présenté une analyse complète de la situation du logement social. Depuis la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) a été validée (en très grande partie) et publiée le 24 novembre au JO après un long parcours législatif. Cette loi vise à « créer de nouvelles opportunités, lever les verrous de l'activité dans la construction et la rénovation du parc bâti, lutter contre les fractures territoriales et les abus, mobiliser des solutions de logement pour les plus démunis et fluidifier les parcours résidentiels des plus fragiles ».

Après la petite ALUR, prendrons-nous un nouvel ELAN ?

De nombreuses dispositions auront des répercussions sur le logement social.

Pour l'attribution des logements sociaux, les dispositions les plus importantes sont les suivantes :

- **Examen de la situation des locataires tous les trois ans** : pour favoriser la mobilité, les conditions d'occupation de logements situés en zones tendues (fixées par décret) seront revues tous les 3 ans par la Commission d'Attribution des Logements du bailleur (CAL), afin de tenir compte de l'évolution de la situation familiale et professionnelle. Les dossiers des locataires seront examinés par la CAL (suroccupation, sous-occupation, logement non adapté au handicap ou dépassement du plafond de ressources) qui devra faire ensuite des propositions de logement. Le refus de trois

relogements devant entraîner la perte du droit au maintien dans les lieux.

- **Familles séparées** : le droit de visite et d'hébergement des enfants de l'occupant ou de son conjoint sera pris en compte pour l'attribution d'un logement ou son réexamen.

- **Personnes handicapées** : l'accès à des logements adaptés doit être facilité (logements « effectivement accessibles » ou « appelés à évoluer vers plus d'accessibilité »).

- **Cohabitation intergénérationnelle solidaire** : les personnes de 60 ans et plus pourront louer ou sous-louer à des personnes de moins de 30 ans une partie de leur logement. Les conditions de la location sont fixées. Loueurs et locataires pourront bénéficier de l'Allocation de Logement Sociale (ALS).

- **Protection des personnes victimes de violence** : sont prioritaire pour l'attribution de loge-

ments sociaux, les personnes victimes de violences conjugales ou domestiques, de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords, quand l'agresseur se voit imposé par le juge une interdiction de se rendre dans des zones où la victime se trouve.

- **Résiliation du bail en cas de condamnation pour trafic ou troubles du voisinage** : ces articles, qui ont posé problème et qui ont été réécrits, doivent être encore approuvés par l'Assemblée nationale.

Mais ce n'est pas tout

- **Vente de 40 000 logements sociaux** chaque année (selon les règles de la loi SRU). Le prix de vente est fixé par le bailleur (sous certaines conditions). Ce qui devrait donner des moyens supplémentaires aux bailleurs, mais diminuer l'offre de logements sociaux...

- **Normes handicap** : les règles de construction sont assou-

plies avec 20 % de logements neufs qui doivent répondre aux normes handicap (au lieu de 100 %). Les autres logements de l'immeuble doivent être conçus de façon « évolutive ».

- **Lutte contre les marchands de sommeil** : sanctions plus sévères telles que la confiscation des biens et l'interdiction d'acquérir de nouveaux biens immobiliers pendant dix ans.

- **Lutte contre l'habitat indigne** : ordonnance à compter du 1er janvier 2021.

- **Restructuration du secteur HLM** : À partir de 2021, les organismes HLM gérant moins de 15 000 logements devront faire partie d'un groupe d'organismes pour renforcer leur situation économique.

- **Bail mobilité** : pour certaines catégories de locataires, logement meublé, 1 à 10 mois non renouvelable, sans dépôt de garantie, résiliable par le loca-

taire à tout moment, avec un préavis d'un mois.

Réintroduction, de l'**encadrement des loyers**, à titre expérimental, dans tout ou partie (ville, quartier) d'une « zone tendue ».

- **Baisse des APL (Aides Personnelles au Logement)** : après la baisse forfaitaire de 5 € de l'APL l'an dernier, le projet de loi de finances pour 2019 va encore baisser les APL. Dès avril 2019, un nouveau mode de calcul va prendre en compte des revenus actualisés au trimestre en cours et non plus ceux d'il y a 2 ans. Au programme également, une nouvelle baisse des APL dans le parc social, à la charge des HLM. Enfin le gouvernement avait également annoncé fin août une désindexation partielle de l'APL sur le niveau de l'inflation (revalorisation de 0,3 % pour 2019 et 2020). ■

HENRI DELPRATO

Le samedi 16 mars dans la cour de la mairie, un succès confirmé !

« Préparons le printemps »

Pour la 5e édition de cette manifestation, organisée par Florence de Massol et sa dynamique petite équipe, tous les acteurs engagés étaient présents. Que ce soit pour la sauvegarde de la planète ou, plus simplement, pour végétaliser le 20e arrondissement et le rendre plus accueillant, un seul objectif : améliorer le bien-être et sauvegarder notre santé.

L'ambiance était printanière, quoiqu'un peu froide. Répartis dans la cour de la mairie sur une trentaine de stands, les représentants des jardins partagés, collectifs, pédagogiques et d'insertion, ainsi que les jardiniers de la DEVE (Direction des espaces verts et de l'environnement) ont reçu les habitant(e)s de l'arrondissement venu(e)s chercher des conseils

en bouturage, récupérer diverses plantes pour enrichir leurs balcons, jardins ou pieds d'arbres ou tout simplement pour parler nature et végétal.

Des invitations à venir découvrir nos jardins et nos abeilles

Avec environ 23 jardins partagés, le 20e est l'arrondissement qui en détient le record. Tous ont leurs particularités et leurs adhérent(e)s en parlent toujours avec enthousiasme. Les rendez-vous ont été pris, avec les visiteurs et visiteuses qui sont reparti(e)s avec des fleurs et/ou des graines et, dans un coin de leur tête, une

envie de verdure. Deux jeunes du centre social des Amandiers, formés à l'apiculture, ont fait déguster leur délicieux miel et ont répondu aux nombreuses questions des enfants et adultes toujours intrigués par sa fabrication.

Des promenades vertes

À la demande des habitant(e)s qui apprécient de plus en plus les visites guidées de Florence de Massol et Charlotte Reydel, deux balades et un atelier autour de la petite ceinture, rue de la Mare, ont été proposées pour les jours plus ensoleillés. Les inscrits recevront toutes les informations utiles ultérieurement.

Une dégustation de produits locaux

Les gobelets (éco-cups) distribués par la mairie ont permis la dégustation des différentes bières brassées dans le 20e, du vin rosé des vignes de Belleville, de « l'alcool du vieux garçon » élaboré par des jardinières, ainsi

que des jus de fruits biologiques apportés par des magasins de « circuit court ». Comme l'an passé, les fromages, pâtés, légumes et confitures ont été vite absorbés. Des « humm » de satisfaction ont souvent fusé dans la foule qui demandait où l'on pouvait se procurer d'aussi bons produits.

Une après-midi studieuse

Trois conférences autour de l'agriculture urbaine ont clôturé cette journée. La brasserie « la Parisienne » qui cultive le houblon dans l'arrondisse-

ment a expliqué comment il est transformé en bière. L'Agence d'écologie urbaine (AEU) de la ville de Paris a rappelé les bienfaits de l'agriculture urbaine à Paris. Quant à L'association « La Sauge », elle organisera les 4 et 5 mai, une animation autour des 48 heures de l'agriculture urbaine.

La journée s'est terminée par les prémices du printemps avec un beau ciel bleu et le soleil enfin au rendez-vous ! ■

JOSSELYNE PEQUIGNOT



L'AMI y était



© JOSSELYNE PEQUIGNOT



De bien belles jardinières à la fête du Printemps

© FLORENCE DE MASSOL

Novateur, le 20^e arrondissement a été le premier à dialoguer et à donner des réponses en direct à ses habitants

Êtes-vous un «adepte» ou souhaitez-vous en savoir plus sur le BUDGET PARTICIPATIF?

Qui valorise plus de démocratie

DOSSIER PRÉPARÉ PAR CHANTAL BIZOT ET LAURENCE HEN

L'expérience menée depuis 2014, à Paris, a marqué un tournant grâce à une véritable volonté politique et des moyens mis en œuvre conséquents. Un an plus tard les Parisiens ont proposé eux-mêmes les projets soumis au vote. Depuis, pour les seuls quartiers populaires, ce sont 51 nouveaux projets qui ont été sélectionnés.

Rencontrées mi-février, Florence de Massol en charge du Budget Participatif auprès de la maire du 20^e et Pauline Gicquel, chargée de mission, nous ont dressé une synthèse de ces nouveaux instruments dédiés à l'expression citoyenne.

Comment a été lancée cette idée des budgets participatifs ? Quelle est l'origine des budgets participatifs ?

La mairie du 20^e a été précurseuse de cette initiative lors des deux précédentes mandatures. Chaque année des marches exploratoires, portant sur la voirie et les espaces verts, étaient organisées avec les conseils de quartier, les services techniques, les bailleurs et des riverains. Un dialogue fructueux entre professionnels et citoyens s'engageait et permettait de lister les besoins. Les projets étaient ensuite élaborés par les services techniques et priorisés par la maire et les élus.

La Ville de Paris a repris l'idée et l'a transformée pour l'appliquer au niveau parisien. Depuis 2015 les habitants peuvent déposer des projets et c'est un vote citoyen qui décide de ceux qui seront réalisés.

Comment est financé le budget participatif ? Est-ce que leur montant s'est accru avec leur succès ?

Le financement du budget participatif a été annoncé dans le programme d'Anne Hidalgo. Il s'agit de 500 millions d'euros environ, soit 5 % du budget d'investissement de la Ville. Les projets Ville de Paris qui concernent plusieurs ou tous les arrondissements de Paris sont pris en charge directement par celle-ci. Pour les projets concernant un seul arrondissement, la mairie détermine un montant pris sur son enveloppe budgétaire globale que la mairie de Paris vient compléter en ajoutant 2 euros à chaque euro donné par l'arrondissement. A partir de 2017, la mairie de Paris a décidé de dédier une partie de cette enveloppe à des projets visant les quartiers populaires. En 2018, 2 000 K€ sur 4 360 K€ leur ont été consacrés.



Interview Florence de Massol (AD) et Pauline Gicquel, Mairie du 20^e

Comment sont sélectionnés les projets ?

Les projets émanent de particuliers, d'associations, des conseils de quartier ayant à cœur d'animer ou d'embellir leur quartier. Après une rapide analyse juridique et une évaluation financière, les projets sont retravaillés par les habitants lors d'ateliers. Les projets ayant une thématique ou une finalité proche sont rassemblés afin d'être plus performants. L'expérience acquise a aussi permis de mettre l'accent sur les projets innovants. Ainsi, l'entretien ou la réfection de locaux ou de sanitaires d'écoles rentrent dans la planification prévue par les services techniques et non dans les projets participatifs.

Comment se déroulent les différentes étapes d'un projet de son dépôt à sa sélection ?

Les projets sont déposés sur le site <https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>. Ils font l'objet d'une pré-étude avec l'aval des services techniques de mars à juin. Puis la sélection officielle des projets a lieu lors d'une réunion publique fin juin avec les élus, les conseillers de quartiers et les initiateurs des projets. Dernière étape, les projets sont soumis au vote des citoyens. Les parisiennes et les parisiens peuvent voter en ligne après inscription sur la plateforme dédiée au budget participatif.

Comment sont vécus ces budgets participatifs dans les quartiers populaires ? Les habitants semblent moins impliqués, plus en retrait, tant pour les idées que pour le vote ?

Pour développer la participation dans les quartiers populaires, deux associations ont été mandatées par la Ville de Paris pour mieux informer les habitants de ces quartiers, les aider à formuler des projets et les inciter à voter.

Comment les jeunes peuvent-ils participer ?

Les écoles et collèges sont invités à participer, en émettant des idées novatrices, en présentant des projets dynamiques. Les équipes pédagogiques soutiennent ce mouve-

ment en poussant leurs élèves à s'impliquer du début à la fin du projet. Le projet de la ferme urbaine sur le toit du collège Flora Tristan en est un bon exemple.

Il existe un budget participatif des Écoles qui demandent aux enfants de choisir parmi 3 projets en votant pour celui qu'ils veulent pour leur école.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet qu'on peut résumer à : Admirer, Boire, Pétiller ?

Ce projet proposait la construction d'une quarantaine de nouvelles fontaines, dont certaines d'eau pétillante et la rénovation de plusieurs autres. Il a permis la renaissance de nombreuses fontaines de type Wallace. Les Parisiens ont été consultés sur les emplacements en lien avec Eaux de Paris. Au square Séverine, porte de Bagnolet, une fontaine d'eau pétillante désaltère grands et petits.

Comment expliquez-vous le succès rencontré par le budget participatif ? Quelles en sont les conséquences pour la mairie ?

Même s'ils demandent un engagement lourd de la part de la mairie, le budget participatif est inscrit désormais dans la vie citoyenne et se révèle très apprécié des habitants. Le succès rencontré par le budget participatif a eu pour effet d'alourdir le travail des services techniques qui doivent pré-étudier une cinquantaine de projets puis réaliser une étude supplémentaire pour les 40 retenus et enfin investiguer en profondeur sur ceux choisis au final par les citoyens.

LE BUDGET PARTICIPATIF : UN EXEMPLE VENU D'AILLEURS

Une expérimentation réussie datant de 1989, à Porto Alegre, où des citoyens non élus sont associés à l'attribution de finances publiques. Parmi les objectifs visés, la lutte contre les inégalités, en identifiant les attentes des citoyens. Les ressources publiques ont ainsi été redistribuées dans les quartiers les plus défavorisés en faveur de secteurs dont les habitants avaient le plus besoin. Construction d'écoles, tout-à-l'égout, routes bitumées, autant de réalisations que le gouvernement n'avait pas considérées comme prioritaires.

Améliorer l'efficacité de l'action publique, moderniser la démocratie représentative en faisant participer les citoyens.

Puis les pays occidentaux s'en sont inspirés. Au début des années 2000, on a assisté à un effet de contagion de Porto Alegre dans une quinzaine de villes, initialement surtout communistes (Saint-Denis, Bobigny, Morsang-sur-Orge).

Qui promeut le savoir-être au sein de son arrondissement



Qui donne la voix au grand public



Budget Participatif 2014

Des kiosques pour faire la fête

Tout Paris

Ce projet réalisé a fait l'objet de 6 207 votes pour un budget de 3 700 000 €

Études et conception démarrées en janvier 2015

Livraison en décembre 2018

Les 34 kiosques parisiens ont été rénovés. Des travaux sur les ouvrages, des chaises métalliques pliantes et des chiliennes en bois et tissus sont désormais installées dans chaque kiosque, les habitants peuvent profiter pleinement d'animations et écouter des concerts.

Pour le 20^e : théâtre de plein air et locaux jardinier du square Sarah Bernhardt, théâtre de plein air du square Séverine, kiosques à musique square de la Salamandre, square Edouard Vaillant



Kiosque à musique du Square Edouard Vaillant, 20^e

© MAIRIE DE PARIS



Parmi les projets mis au vote, du 7 au 23 septembre 2018, sur le thème « Continuons à faire Paris à votre idée », l'arrondissement a vu des projets variés et innovants retenus avec une attention particulière sur les quartiers populaires identifiés par un logo jaune.

Quartiers populaires : Les inégalités sociales et urbaines se concentrent principalement dans les quartiers dits « politique de la ville » où vivent environ 350.000 habitants. La politique de la ville œuvre pour assurer l'égalité entre les territoires et pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers, en développant des projets locaux correspondant à leurs besoins.

Dans l'arrondissement sont concernés les Quartiers des portes du 20^e et le Quartier Belleville-Amandiers. Cette année, 121 projets localisés dans les quartiers populaires, dont 9 projets à l'échelle parisienne et 112 projets à l'échelle des arrondissements, ont été soumis au vote dans le cadre du budget participatif.

Projets retenus dans le 20^e arrondissement

• Des arbres et des arbustes fruitiers dans le 20^e - 100 000 € (3158 votes) : plantation dans les rues, en pleine terre ou en pot.

• Des toilettes en plus dans l'espace public et les jardins - 200 000 € (2648 votes) : installation ou rénovation de toilettes publiques notamment dans le quartier Plaine Lagny.

• Installer une ferme pédagogique sur le toit terrasse du collège Flora Tristan* - 4 200 000 € (2040 votes) : sur une terrasse de 2300 m2 équipée d'arrivée d'eau et d'électricité et de garde-corps sécurisés.

• Sécuriser des traversées piétonnes aux abords des équipements publics 135 000 € 1 714 votes : réalisation des aménagements légers capables de ralentir la vitesse des voitures et de sécuriser les cheminements (ralentisseurs, passages piétons, signalisation renforcée).

• Rénovation de la rue de Belleville - 750 000 € (1493 votes) : rénovation de la chaussée, des trottoirs les plus abîmés, marquage au sol... et, si possible, ajout de stationnement vélo, en cohérence avec l'application du plan bus et du plan vélo. * Attention : ce projet ne

pourra être réalisé que s'il est lauréat dans les 19^e et 20^e arrondissements

• Végétalisation légère et mobilier urbain dans le quartier Gambetta 220 000 € (1 418 votes) : mise en place de bancs et d'une végétalisation légère, dans les rues Charles Renouvier, Ramus et des Prairies.

• Le 20^e viticole 75 000 € (1 413 votes) : L'ancien village de Charonne, sur la colline de Ménilmontant. Ce projet vise à transmettre un savoir-faire viticole fondé sur l'agriculture biologique et biodynamique (sans pesticides) et à créer un lien social intergénérationnel. Il s'agit d'acheter des plants de vigne et d'acquérir le matériel nécessaire au projet (outillage, triporteur électrique...).

• Des fontaines pour les placettes du 20^e 300 000 € (1 376 votes) : implantation de fontaines destinées à boire, avec d'autre part un accès pour arroser les plantes (adaptable aux tuyaux d'arrosage)

• Un lieu de spectacle pour les écoles 1 450 000 € (1 264 votes) : l'amphithéâtre du jardin des Amandiers * La rénovation de cet amphithéâtre avait été retenue au précédent budget participatif 2017 pour la réfection des sols et la couverture. Le projet consiste à créer un espace de représentation simple, clos, chauffé et respectueux du jardin.

• L'art de cuisiner à la Villa Belleville 135 000 € (1 115 votes) : La cuisine de la Villa Belleville, établissement culturel de la Ville de Paris dédié aux arts visuels, nécessite une rénovation pour devenir un espace de convivialité et de partage.

• Végétaliser et embellir les rues des Amandiers/Platrières 300 000 € (963 votes) : Les Plateaux Sauvages souhaitent repenser et valoriser leurs abords végétalisés, leurs espaces verts et leurs deux terrasses.

• Améliorer les conditions d'accueil des tout-petits 600 000 € (960 votes) : pour les établissements d'accueil de petite enfance des quartiers populaires (crèches collectives et familiales, halte-garderies, jardins maternels, etc.), priorité à : la qualité de l'éclairage (variateurs de lumière) et la prévention contre les fortes chaleurs (jeux d'eau intérieurs, systèmes ou matériel de protection des façades exposées au soleil, ventilation et climatisation naturelle). *ces projets sont développés dans des encadrés

Budget Participatif 2015

La reconquête de la Petite Ceinture

Tout Paris

Ce projet réalisé a fait l'objet de 11 575 votes pour un budget de 7 500 000 €

Études et conception démarrées en janvier 2016

Livraison en cours

Dans le cadre de la reconquête de la Petite Ceinture, ce projet propose de créer des aménagements légers et réversibles pour permettre des activités de loisirs, culturelles, sportives, d'agriculture urbaine, de promenade mais aussi d'implanter des buvettes ou des restaurants dans ce cadre unique de Paris, dans le respect de la biodiversité et de son patrimoine ferroviaire.

Dans les 12^e, 14^e, 19^e et 20^e arrondissements, des containers appelés « stations » ont été animés, entre l'été et l'hiver 2016, par des collectifs de professionnels rémunérés par la ville pour interroger les habitants sur l'aménagement de la Petite Ceinture.

20^e : travaux prévus à l'été 2018.

Moi je vote depuis 2015



© MAIRIE DE PARIS

Budget Participatif 2015

Création d'un jardin potager à l'angle de la rue des Cascades et de la rue de Savies

Ce projet NON REALISABLE a fait l'objet de 2097 votes pour un budget de 60 000 €

La mise en œuvre du projet nécessitait l'accord de l'Architecte des bâtiments de France qui n'y pas donné une suite favorable. Les services de la ville ont proposé une adresse de substitution, rue de l'Ermitage, qui ne convenait malheureusement pas au porteur de projet.

Ce projet ne pourra donc pas aboutir.

Budget Participatif 2016

Ateliers collaboratifs en menuiserie, accessibles à tous

Ce projet REALISE a fait l'objet de 1027 votes pour un budget de 10 000 €

Études et conception démarrées en janvier 2017. Livraison en Septembre 2017

Équiper avec davantage de matériels le local du 156 rue de Ménilmontant qui propose des ateliers de menuiserie, achats de machines et d'outils, permettant d'accueillir plus d'utilisateurs.

Les ateliers MéniLibre, animés par l'association Extramuros, sont des ateliers partagés ouverts à tous d'auto-fabrication, à moindre coût, pour apprendre à créer, réparer, concevoir. Les ateliers se tiennent chaque mercredi de 17h à 21h, mais aussi, grâce aux bénévoles encadrant, certains samedi de 14h à 17h.



© ATELIERS COLLABORATIFS

Budget Participatif 2016

Embellir les cours et les terrasses des écoles du 20^e

Ce projet a fait l'objet de 1479 votes pour un budget de 400 000 €

Études et conception démarrées en Octobre 2016

Livraison en août 2018

L'école Riblette a fait l'objet de la première expérimentation, avant Maraîchers et Mouraud, A la place du bitume, les élèves pourront jouer sur un revêtement perméable à l'eau de pluie. De nombreux espaces plantés viendront agrémenter la cour. Un mur végétalisé ainsi qu'une fontaine d'eau viendra compléter l'ensemble. Les enfants auront ainsi un lieu de récréation plus frais en période de canicule et pourront s'initier à la botanique et la culture de plantes. En outre un module « oasis » proposé pendant l'activité scolaire va les sensibiliser au dérèglement climatique à travers un projet concret. L'eau s'infiltre en pleine terre, ainsi le sol est rapidement sec. Cela permet aussi de limiter la saturation des égouts et de réduire les risques en cas de crue.



Ecole Riblette : cour

© DR

Le financement des budgets participatifs

Les projets Ville de Paris qui concernent plusieurs ou tous les arrondissements de Paris sont pris en charge directement. Pour ceux qui concernent l'arrondissement, la mairie du 20^e détermine un montant pris sur son enveloppe budgétaire globale (15 % en 2018). Avec le budget participatif l'argent alloué par la mairie donne, aux citoyens non élus, le pouvoir, de proposer, voter et donc décider de projets pour leur ville.

Pour devenir éligible ou accéder aux ateliers de co-construction, un projet doit respecter trois critères depuis 2017: servir l'intérêt général, être de la compétence de la Ville-Département de Paris et représenter un investissement en n'engendrant aucun ou très peu de coûts de fonctionnement (le salaire des agents communaux ou les dépenses d'électricité ou de chauffage par exemple).

Critères de recevabilité d'un projet.

Les projets émanent d'associations, de particuliers, de montage collectif. Ceux dont la thématique ou une finalité proche sont synthétisés. Avant le dépôt du projet, des ateliers sont organisés en Mairie pour la formulation, les points à vérifier afin d'écarter ceux qui n'entrent pas dans le cadre. Par exemple, l'argent public ne peut être utilisé pour des espaces privés ou pour des bâtiments publics qui relèvent de l'Etat. Autre exemple, réaliser une fresque sur un mur appartenant à une copropriété privée ne peut être retenu. Ainsi, la modernisation de locaux ou de sanitaires d'écoles rentre dans la planification prévue par le service technique et non dans les projets participatifs. L'expérience acquise a ainsi permis de mettre l'accent sur des projets innovants

Circuit du projet du calendrier 2019

Les projets sont déposés entre janvier et février. Ils font alors l'objet d'une pré-étude des services techniques de mars à septembre. Puis la sélection officielle des projets a lieu lors d'une réunion publique avec les élus, les conseillers de quartiers et les initiateurs des projets. Les projets rejetés le sont en général pour des problèmes techniques. Puis les projets sont soumis au vote des citoyens en septembre. En Décembre, le financement des projets lauréats est déterminé par le vote du budget de la Ville au Conseil de Paris. Une mise en œuvre peut alors débuter en associant les porteurs de projets

Quid du Budget Participatif après 2019 ?

Tableau des projets depuis 2015 et leur situation actuelle

En 2015, première édition avec uniquement les projets proposés par les parisiens

En 2016, introduction de la spécificité des quartiers politique de la ville (QP)

En 2017, les projets collectifs se développent et deviennent plus qualitatifs

En 2018, les projets d'aménagement lourd sur l'espace public ne sont pas recevables

Années / Budget	Votants	Lauréats	réalisés	abandonnés	Situation actuelle des projets
2015 2 260 000 €	5 513	10	6	1	2 réalisés avant fin année 1 en fin de mandature
2016 5 000 000 €	7 901	21 dont 11 en QP*	7	0	10 livrés fin 2019 4 avant fin mandature
2017 + de 5 000 000 €	8 511	11 dont 7 en QP*	0	0	6 lancés réalisation 2019/2025 4 lourds en cours d'étude 1 prochaine mandature
2018 4 685 000 €	9 500	12 dont 6 en QP*	7	0	4 prévus en 2019 5 avant la fin de la mandature 3 lourds pas avant fin mandature

*QP : Quartiers populaires

Ta voix compte en local

Tu participes toi et pourquoi ?

Budget Participatif 2017

Rénovation de l'amphithéâtre du jardin des Amandiers

Ce projet a fait l'objet de 707 votes pour un budget de 900 000 €

Études et conception démarrées en février 2018. Livraison en Décembre 2019



Dans le jardin des Amandiers, le long du conservatoire Georges Bizet, il existe un ravissant théâtre de plein air très dégradé. Cet équipement précieux mérite d'être davantage utilisé. Pour y développer des activités tout au long de l'année, le projet prévoit de refaire le sol (en y créant de quoi faire des jeux d'échecs géants) et les gradins, de créer un accès vers le conservatoire (qui permettra d'accéder à des coulisses), de faire une installation électrique pour les spectacles et, enfin, de créer une couverture amovible respectueuse des arbres.



Budget Participatif 2018

Installer une ferme pédagogique sur le toit-terrasse du collège Flora Tristan

Ce projet a fait l'objet de 2040 votes pour un budget de 420 000 €

Études et conception démarrées en Janvier 2019. Réalisation des travaux en août 2019

Le collège Flora Tristan bénéficie d'une terrasse de 2300 m2 située sur son toit propice au développement d'une ferme urbaine pédagogique.

L'équipe enseignante, les élèves, les parents et le conseil de quartier Saint-Blaise proposent d'y cultiver fruits, légumes et fleurs selon toutes les techniques de l'agriculture urbaine (bac, substrat, aéroponie, hydroponie, treille). Pour l'accompagner, l'école a fait appel à l'association Veni Verdi. Entretenu par les collégiens, il sera ouvert à des adultes en dehors du temps scolaire.



Hausse de 25% des participants



Saint-Germain de Charonne

Un bol d'air en bord de mer

Le 3 mars dernier, 24 jeunes de l'aumônerie de Saint-Germain de Charonne et leurs animateurs ont fait leurs valises et sont partis remplir leurs poumons d'air iodé en Vendée.

Sport, jeux, détente, vie fraternelle, service et prière étaient au programme de cette semaine de camp sur le thème de Narnia.

Chaque matin, chacun a donné le meilleur de lui-même pour progresser dans un domaine manuel (tricot, mosaïque, peinture, maquettes et pochoirs sur tee-shirts). L'après-midi, petits et grands ont pu faire du char à voile, découvrir la nature à travers des ateliers interactifs et combattre la Reine Blanche au cours de grands-jeux. En suivant les enfants Peven-sie dans leurs folles aventures

à Narnia, nos jeunes ont combattu la sorcière blanche et fêté la victoire du lion Aslan qui est ressuscité car il s'était sacrifié pour un innocent. À travers ces jeux très symboliques, c'est contre les forces du mal qu'ils ont compris qu'il fallait lutter et c'est bien la figure christique de l'agneau vainqueur qu'ils ont redécouvert à travers Aslan.

Ce combat, allégorique du combat spirituel, a été com-

plété par des enseignements ainsi que par une vie de prière. La messe a été célébrée chaque jour et les jeunes l'ont servie et animée avec dévouement. Nous avons ainsi entamé ensemble le carême par une belle messe des cendres, où chacun a participé à sa manière.

La maison, elle aussi, a tourné grâce au concours de chacun. Tantôt en cuisine, à la vaisselle, en liturgie ou au ménage, tous se sont succédé pour faire de



notre lieu de vie un endroit où il fait bon vivre.

Sous le regard bienveillant de l'équipe d'animation, les jeunes ont pu vivre des vacances fraternelles qui leur ont permis de s'ouvrir aux autres, de grandir, de s'épanouir et de se rapprocher toujours un peu plus du Christ.

Il est important de noter que si ce camp a pu avoir lieu, c'est en partie grâce aux dons de la Fondation Notre Dame et de paroissiens qui ont permis d'atténuer les coûts pour les familles. Un grand merci à chacun d'eux ! ■

SABINE CHAVIGNY

Paroisse Saint-Jean Bosco

Des adultes qui demandent le baptême

Quelques définitions

Un adulte demandant le baptême recevra en réalité les trois sacrements : du baptême, de l'eucharistie et de la confirmation, lors de la vigile pascale du Samedi Saint et ceci, dans sa paroisse ; il sera appelé catéchumène.

Une personne qui demande à être confirmée a été baptisée bébé et a reçu la communion, enfant ; il s'agit souvent de personnes qui reviennent vers l'Église après un temps d'absence. Appelée confirmand, elle sera confirmée à Notre-Dame de Paris, à la Pentecôte.

Comment fonctionne le catéchuménat dans la paroisse Saint-Jean Bosco ?

Depuis 2010, une équipe d'accompagnateurs laïcs est en place – auparavant l'accompagnement était assuré par un prêtre salésien, car les candidats étaient rares.

Au départ, fin 2010, l'équipe d'accompagnement constituée d'un prêtre, d'un diacre et de deux laïques, s'était réunie bien qu'aucun candidat au baptême ne se soit présenté. Nous avons mis en place un parcours spécifique en essayant de partir du désir de celui ou celle qui arrive dans l'Église et découvre tout. Au bout de quelques mois, une jeune femme s'est présentée et a demandé le baptême, puis progressivement le nombre a augmenté 2, 3,... Aujourd'hui nous préparons 9 adultes dont 4 pour

le baptême et 5 pour la confirmation. Ils ont entre 25 et 58 ans, la plupart moins de 30 ans ; 3 seront baptisés à Pâques 2019. Comme quoi, il est bon de faire confiance à l'Esprit Saint.

Les catéchumènes et les confirmands sont préparés par la même équipe. La préparation dure environ 2 ans, sous forme de rencontres de deux types :

- en équipe, avec tous les accompagnateurs et le curé, lors de soirées mensuelles où la convivialité règne : repas partagé, chant, prière puis enseignement selon le thème choisi dans le programme annuel,
- individuelle avec leur accompagnateur attitré afin d'aborder des questions personnelles.

Des accompagnateurs en mission

Une formation à l'accompagnement de catéchumènes conçue pour les laïcs est assurée par le Diocèse de Paris. Tous les accompagnateurs de notre paroisse l'ont suivie ou la suivent. Cela leur apporte confiance en eux, leur permet de rencontrer les accompagnateurs des autres paroisses et de partager les bonnes pratiques. Le Diocèse insiste sur les 4 piliers du catéchuménat : la prière, la parole, la conversion personnelle et l'insertion dans la communauté de la paroisse et dans l'Église.

À la paroisse Saint-Jean Bosco, l'équipe est constituée de 6 laïcs et du Père Pierre Verger, curé de la paroisse. Les accompa-

gnateurs ont été choisis parmi les paroissiens pour leur union à Jésus et leurs capacités d'écoute et d'humilité ; ils vivent leur implication comme une mission dans l'Église, au service d'un engagement profond qui leur demande du temps, de l'énergie et d'accepter d'être remis en question dans leurs certitudes mais qui leur apporte beaucoup de joies et de grâces : s'émerveiller avec les catéchumènes de leurs découvertes et de leurs avancées, se réjouir des évolutions positives dans leur vie – se lancer dans une nouvelle formation, trouver un travail correspondant à leurs objectifs, voir s'améliorer les relations dans leur famille ou dans leur travail, voir les changements opérés par l'Esprit au fil des mois passés ensemble...

Bien sûr, certains s'arrêtent en chemin, parfois après plusieurs mois de présence, cela peut arriver quand une personne est issue d'une famille totalement athée ; c'est douloureux pour les accompagnateurs, démunis, mais nous n'insistons pas. Qui sait si dans 10 ou 20 ans cette personne ne se représentera pas ?

Les motivations des catéchumènes

Pourquoi, aujourd'hui en 2019, des adultes souvent jeunes, poussent la porte de l'Église pour demander les sacrements de l'Église ? Souvent au départ, ils ne sont pas capables de mettre des mots sur leurs motivations, ils se sentent poussés à venir, cela leur a pris plusieurs mois ou

années pour oser franchir la porte d'une église et de faire le premier pas. Par exemple, une personne, baptisée à 75 ans, en a eu le désir pendant près de 50 ans !

Les motivations sont variables : appel très clair de Dieu à être baptisé, souvent au moment d'une phase de vie critique, rêve mystique, gros questionnement à la suite aux attentats de Paris de 2015, mal-être dans une société sans Dieu, seule personne non baptisée dans une fratrie baptisée, appel après une visite dans un sanctuaire, lecture de la Bible... Importance de l'exemple des grands-mères pieuses, qui priaient ou emmenaient ces enfants à la messe.

La venue d'un nouveau catéchumène ou confirmand reste en grande partie un mystère, celui de l'intervention de Dieu dans leurs vies et son arrivée est la réponse.

Les temps forts du parcours du catéchumène

La préparation au baptême, qui dure entre 18 et 24 mois, est émaillée de temps forts qui ne sont pas vraiment connus des fidèles. Ce processus se déroule en suivant le Rite de l'Initiation Chrétienne des Adultes qui décrit en détail les étapes à suivre :

- **Les premiers pas, la demande** : il est très difficile pour un adulte à notre époque de venir frapper à la porte de l'Église pour faire une demande de sacrement ; certains hésitent pendant des mois.... d'où l'importance d'un accueil amical et chaleureux. Dans notre paroisse, le premier contact se fait souvent d'abord avec un prêtre puis avec une accompagnatrice.

- **L'entrée en catéchuménat** : après quelques mois de préparation, l'objectif est de présenter le



Appel décisif du samedi 9 mars 2019 - Mgr Michel Aupetit remet l'écharpe violette et encourage un des catéchumènes de la paroisse St-Jean Bosco



Saint-Gabriel

Un partenariat gagnant-gagnant

Ainsi pourrait se résumer la présence d'un jeune, engagé volontaire du service civique, en qualité d'animateur au sein de l'association Récréaplaïne.

Brandon a 19 ans et a suivi ses études secondaires jusqu'en Terminale au lycée Dorian, mais il a décroché avant le Bac.

Après le départ de Claire Quentin, jusque-là responsable du Pôle-Jeunes de notre paroisse, le Père Bertrand et l'association Récréaplaïne étaient à la recherche d'un animateur. Brandon, qui avait fréquenté l'aumônerie, était à la recherche d'une activité, lui offrant une

année de réflexion, sans être à la charge de sa famille. Avant qu'un accord puisse se concrétiser, deux questions devaient être réglées, celle de la rémunération de Brandon et celle de son avenir. Le service civique allait permettre de lever ces obstacles.



Qu'est-ce que le service civique ?

Créé le 10 mars 2010 et placé sous la responsabilité du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, le service civique est ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il leur permet de s'engager, pour une durée d'un an, dans une activité d'intérêt général, au sein d'une association, d'un établissement public (hôpital public ou caisse des écoles, par exemple) ou d'une collectivité territoriale (commune, département, région, organes d'intercommunalité). Les engagés perçoivent une indemnité de l'ordre de 550 euros et neuf domaines d'activité leur sont proposés, dont celui de la culture et des loisirs et celui de l'éducation pour tous. De plus, les jeunes volontaires s'engagent à respecter la charte des valeurs du service civique dont les onze articles sont parfaitement compatibles avec celles du christianisme. En sept ans, environ 150 000 jeunes ont eu recours à ce dispositif, qu'il est envisagé de rendre obligatoire.

Brandon au 81, rue de la Plaine

Depuis son engagement dans le service civique et son affectation à l'association Récréaplaïne, l'activité de Brandon se développe essentiellement dans deux secteurs :

– le soutien scolaire, auquel il apporte sa collaboration, tous

les jours de la semaine durant deux heures. (Nous aurons l'occasion d'en reparler à l'occasion d'un prochain article consacré au soutien scolaire) ; – et le centre aéré du mercredi de 10 à 18 heures, ouvert à tous les enfants du quartier, qu'ils soient inscrits ou non au catéchisme.

Cette activité est conduite conjointement avec Elisabeth Loyau. Lorsque Brandon parle des enfants du centre aéré, un large sourire se dessine sur son visage et c'est avec un plaisir non dissimulé qu'il évoque l'emploi du temps de cette journée, qui fait alterner jeux de société calmes après le repas, moment de réflexion ou grands jeux collectifs destinés à souder le groupe. Que les lecteurs se rassurent, le ballon prisonnier et le jeu du béret ou du

foulard sont toujours pratiqués. Plus rarement, lors de sorties à l'extérieur, Brandon fait alors partie de l'équipe d'encadrement, ce fut le cas lors du séjour de 9 jeunes de l'aumônerie à Taizé, durant la première semaine des vacances de Toussaint 2018.

Préparer l'avenir

Brandon, qui a pris confiance en lui au cours des derniers mois, en s'apercevant qu'il était capable de remplir les tâches qui lui étaient attribuées, doit maintenant penser à son avenir et le préparer. C'est d'ailleurs une obligation pour tout jeune engagé dans le service civique, ainsi que pour son organisme d'accueil, qui doit lui délivrer une attestation sur le travail accompli, mais qui a aussi la responsabilité de l'accompagner dans le suivi de ses projets et doit lui faciliter des contacts.

Son avenir Brandon le voit dans le secteur de l'éducation sportive ou dans celui de l'encadrement des enfants et des adolescents. A cette fin, il passe actuellement les épreuves du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et, à l'issue de son service civique, il envisage de préparer le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Nul doute que son année passée à Récréaplaïne, lui sera très utile. ■

PIERRE FANACHI

Pour un vrai Grand Débat dans l'Église !

La responsabilité de tous

«Rebâtir l'Église» propose radicalement un éditorialiste⁽¹⁾ ! Il rejoint la Lettre au peuple de Dieu écrite à la suite de la révélation des actes criminels, «d'abus sexuels, d'abus de pouvoir et de conscience commis par un nombre important de clercs»⁽²⁾ et tenus secrets. Cette lettre appelait les fidèles à réagir «de manière globale et communautaire», souhaitant que «chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin».

Il est venu le temps d'un vrai Grand Débat au sein de la communauté catholique ! Que tous soient appelés à y participer pour éviter de «supplanter, de faire taire, d'ignorer, de réduire le peuple de Dieu à de petites élites»⁽²⁾.

Contre le cléricalisme

«Les laïcs comme les clercs sont invités à réagir contre le cléricalisme qui engendre une scission dans le corps ecclésial»⁽²⁾.

De tout temps l'Église a encouru le risque de fonctionner davantage comme une institution religieuse plutôt que comme une communauté de foi. Pour illustrer ce décalage entre les pratiques ecclésiales et la spécificité du message chrétien, un moine bénédictin⁽³⁾ utilise cette image : nous faisons souvent rentrer par la fenêtre la sacralisation de certaines pratiques ou de certaines personnes, tandis que Jésus a donné sa vie pour les faire sortir par la porte. Jésus dénonçait de telles déviations «religieuses». Ce moine insiste : «Ce qui fait la différence, ce n'est pas le bagage dogmatique ou rituel ; c'est la posture qui consiste à renoncer à tout privilège découlant de la revendication d'une investiture venue d'en haut» !

Ce fonctionnement a créé une caste cléricale qui ne concerne pas seulement les clercs ou religieux, mais aussi les laïcs. Cette caste, au lieu de servir la foi des croyants, a parfois tendance à s'en servir.

Difficile, la culture du débat !

Nombre de personnes, plus ou moins proches de l'Église, sont aujourd'hui blessées, révoltées, désarmées, mais

peu responsabilisées. Sous la coordination bienveillante des évêques et dans la force de l'appel du pape, des débats seraient organisés, non pour ajouter à la détresse, mais pour libérer la parole des fidèles. Les différentes composantes de cette «assemblée» qu'est l'Église, s'exprimeraient à travers divers groupes : les fidèles dits «pratiquants-observants la tradition» – qualifiés de conservateurs, les fidèles «d'ouverture» – dénommés progressistes, sans oublier ceux et celles qui se sentent en marge de l'institution et bien d'autres qui se déclarent étrangers à la foi chrétienne. Les propositions centrales de cette «assemblée» ne seront pas relativisées mais chacun tentera de revenir à l'essentiel : la Bonne Nouvelle du Christ.

À la lumière de l'Évangile

«Chaque fois que nous cherchons à revenir à la source pour retrouver la fraîcheur originale de l'Évangile, surgissent de nouvelles voies, d'autres formes d'expression, des signes plus éloquents, des paroles de sens renouvelé pour le monde d'aujourd'hui». (2).

Au cœur de la tourmente, un vrai débat, organisé, confiant et patient permettrait de remettre l'infinie tendresse de Dieu à la racine et au cœur de la foi chrétienne. Et donc au cœur des choix personnels comme des pratiques ecclésiales. Décrypter ensemble le message chrétien dans la force de sa diversité, aiderait les autorités auxquelles ces proclamations de la foi et ces propositions de réformes seraient remises, à prendre des décisions adaptées aux multiples situations, tout en permettant à l'Église de vivre davantage sa dimension catholique, c'est à dire universelle. ■

GUY AURENCHÉ

Ancien président du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et fondateur de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture)

1. La Croix du 7.03.019
2. Lettre du pape François au peuple de Dieu le 20.08.018
3. La Croix du 25.10.018



Un jour qui fait date :

La fête de saint Marc, le 25 avril



On ne peut pas visiter Venise sans passer par la Place Saint-Marc et sans savoir que le lion qui symbolise cet évangéliste orne le drapeau de la sérénissime république vénitienne. Mais qui était saint Marc, et quand donc a-t-il visité la lagune ?

Le secrétaire de Pierre

L'Évangile attribué à Marc est le plus succinct des quatre Évangiles canoniques, avec seulement seize chapitres – ou plutôt quinze, car le seizième chapitre est sans doute un ajout tardif au texte initial. C'est également, d'après l'exégèse moderne, le plus ancien. Sa rédaction a sans doute eu lieu vers l'an 65, à Rome. Nous savons peu de choses de son auteur, qui était vraisemblablement un Juif de Jérusalem nommé Jean et surnommé Marc dans le monde gréco-romain, qui avait suivi Pierre à Rome pour devenir finalement une sorte de secrétaire – et peut-être de traducteur – de l'apôtre. Rappelons que les premiers chrétiens ont vécu dans la conviction que le retour du Christ était imminent : nul besoin alors de garder trace de ses paroles puisque la fin du monde allait advenir sous peu ! Mais les années ont passé, les témoins oculaires de la prédication de Jésus se sont faits plus rares et il a bien fallu écrire pour sauver ses paroles de l'oubli. L'Évangile de Marc en résulte, qui réunit sans doute les témoignages de Pierre et de son entourage, avant que la persécution de Néron ne décime la communauté des judéo-chrétiens de Rome.

Le voyage posthume de Marc

La tradition rapporte que Marc est mort martyr à Bucolès, près d'Alexandrie. On pourrait penser que cette fin tragique et glorieuse marquerait la fin de ses tribulations. Mais ce serait mal connaître le moyen-âge et son goût prononcé pour les reliques. Au neuvième siècle, la jeune République de Venise se cherche un saint patron à la mesure de sa puissance naissante. Le 11^e doge charge donc Rustico de Torcello (Torcello est une charmante petite île de la lagune de Venise, restée paisible jusqu'à nos jours) et son compagnon Bon da Malamocco de subtiliser les reliques de saint Marc. Ils y parviennent et les dissimulent, dit-on, dans de la viande de porc pour tenir à distance les douaniers du Sultan. C'est en 828 que ces reliques sont présentées triomphalement au doge de Venise avant d'être installées dans la basilique Saint-Marc où elles sont encore aujourd'hui. Il faut rappeler que cette histoire a empoisonné durablement les relations entre Venise et les Églises coptes, victimes de l'indélicatesse des Vénitiens.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Venise et Alexandrie sont des métropoles d'hier et le culte des reliques a perdu de son lustre. Peu importe, sans doute : la plus belle relique de saint Marc est sans aucun doute son Évangile, où la parole du Christ se fait lumière pour tous et illumine également chaque ville et chaque lieu sans faire de préférence. ■

GILLES GODEFROY

Saint-Jean-Baptiste de Belleville

L'accueil de réfugiés « C'est à moi que vous l'avez fait »

L'appel vient de haut, et cela depuis plusieurs années. C'est le pape François, en 2015, qui, face à la crise des migrants, lance un vibrant appel «aux paroisses, communautés religieuses, monastères et sanctuaires à travers l'Europe pour exprimer la réalité de l'Évangile et accueillir une famille de réfugiés».

Lampedusa, en 2013, en Italie ; Ciudad Juarez, en 2016, au Mexique ; Lesbos, en 2016, en Grèce : la question des migrations est un élément clé de l'action pastorale du pontificat du pape François. Avant lui, le pape Benoît XVI écrivait déjà que «la migration est un phénomène présent depuis l'aube de l'humanité». Le pape Jean-Paul II, en 1997, n'écrivait-il pas aussi que «l'Eglise se sent le devoir d'être proche, comme le bon Samaritain, du clandestin et du réfugié...».

Plus loin encore dans le temps, le pape Paul VI, en 1970, n'avait-il pas institué la commission pontificale pour la Pastorale des migrants et des touristes ? On le voit donc, la tradition d'accueil de l'étranger dans l'Église est une tradition très ancienne et toujours portée par la parole des papes, notamment. On peut remonter plus loin encore en affirmant que l'accueil du réfugié est une tradition biblique, le peuple d'Israël ayant été lui-même réfugié...

Une mise en œuvre concrète de l'accueil

Première paroisse parisienne à mettre en œuvre, depuis janvier 2019, l'accueil de demandeurs d'asile ou de réfugiés, Saint-Jean-Baptiste de Belleville s'inscrit donc tout à fait logiquement, légitimement et sans arrière-pensée idéologique, ni naïveté non plus, dans cette action pastorale d'ensemble envers les migrants que mène l'Eglise Catholique dans le monde entier. Elle se situe pleinement dans le droit-fil du message du pape François pour la Journée mondiale du migrant et du réfugié du 14 janvier 2018 où il écrivait : « Notre réponse commune pourrait s'articuler autour de quatre verbes fondés sur les principes de la doctrine de l'Eglise : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer ».

En liaison avec le service d'accueil des Jésuites

Concrètement, notre paroisse a d'abord réfléchi toute l'année 2018 à la mise en place de cet accueil, en partenariat étroit avec l'association JRS (Jesuit Refugee Service) Welcome. Avec le Conseil Pastoral



De gauche à droite : Isabelle Churlaud, Rolandi (le demandeur d'asile), le mari et le fils d'Isabelle

paroissial unanime, avec le Père Baptiste Loevenbruck, vicaire et véritable instigateur du projet, avec enfin le Père Stéphane Esclef, notre curé, porteur et garant de la pérennité de cette volonté d'accueil des réfugiés, au-delà même de son départ de la paroisse, quand il arrivera... ! Et c'est donc avec JRS Welcome que l'aventure a commencé ! JRS France est une association loi 1901, rattachée à JRS International, organisation non gouvernementale internationale catholique, fondée en 1980 et portée par les Jésuites. Elle est présente dans une cinquantaine de pays, dont une vingtaine en Europe et elle œuvre auprès des personnes déplacées de force. Elle est reconnue d'utilité publique, sous l'égide de la Fondation Caritas, créée par le Secours Catholique. En 2016, plus d'un million de personnes à travers le monde ont bénéficié de ses actions... Le programme JRS Welcome propose une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit, au sein d'un réseau national de familles, pour une personne dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue, faute de place dans le Dispositif National d'Accueil.

C'est dans ce cadre précis que la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Belleville s'est engagée. Pendant une période de 4 à 6 semaines, chaque famille accueillante offre à l'accueilli une chambre et le petit-déjeuner ainsi que le partage d'au moins un dîner par semaine. À la fin de cette période de 6 semaines, la personne accueillie change de famille pour une autre période de 6 semaines, et ainsi de suite, de famille en famille, la durée de repos et de mise à l'abri du demandeur d'asile, lui laissant le

temps de mieux s'occuper de ses affaires et de mieux connaître la langue et la culture françaises. Cette durée peut donc aller jusqu'à 9 mois au total. Temps d'accueil qui permet aussi, et peut-être surtout, à cette personne de retrouver peu à peu une dynamique d'insertion culturelle, sociale et professionnelle. Elle bénéficie enfin d'un accompagnement individualisé assuré par un tuteur qui établit le lien avec JRS Welcome et entre l'accueilli et l'accueillant. Au sein de notre paroisse, ce dispositif a commencé le 24 janvier 2019 avec la famille Churlaud, qui a accueilli jusqu'au 9 mars 2019 un jeune Géorgien de 25 ans, Rolandi, qui parle russe et commence à comprendre notre langue grâce à des cours de français, trois fois par semaine, place des Fêtes, dans le 19^e (voir photo, avec la famille Churlaud, 2^e à partir de la gauche). Pour la petite histoire (mais est-elle si petite, en fait ?), sachez qu'Isabelle et Robert Churlaud forment un couple chrétien mixte, catholique et protestant, que Rolandi est orthodoxe et que son accueil a eu lieu le 24 février en pleine semaine de l'Unité des Chrétiens ! Tout un magnifique symbole, n'est-ce pas ? !

Notre paroisse, comme l'Eglise, ne fait que suivre et mettre en pratique les paroles mêmes du Christ : « J'étais étranger et vous m'avez accueilli chez vous... Ce que vous avez fait à l'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ». En écho à cette parole évangélique, comment ne pas terminer par ce mot du grand et saint pape Jean-Paul II qui a écrit : « Voir en tout homme le visage du Christ ! » ■

EDMOND SIRVENTE



Basilique Saint Marc à Venise



Urbanisme

Demandes de Permis de construire

Enregistrée du 7.01.19 au 13.01.19
18b rue Levert 7 au 9 rue Frederick Lemaitre
Changement de destination partiel d'un bâtiment R+5 sur un niveau de sous-sol à usage de bureau en habitation (19 logements créés) avec surélévation de deux étages et création d'une toiture végétalisée, Surface créée : 548 m².

Enregistrée du 14.01.19 au 20.01.19
10 au 12 rue des Maraîchers
Surélévation de 2 niveaux d'un immeuble d'habitation avec commerce à rdc par la création de 3 logements aux 7e et 8e étages, réunion de 2 logements à rez-de-chaussée (suppression d'1 logement), et création de locaux poubelle et vélos

Enregistrées du 25.02.19 au 03.3.19
8 au 12 rue Stendhal, 15 au 21 chemin du Parc de Charonne
Aménagement d'une ferme urbaine sur le réservoir d'eau non

potable de Charonne (Eau de Paris).
Surface créée : 908m².
1 Boulevard de Charonne
Aménagement d'une promenade sportive entre la place de la Nation et le quai de Valmy.

Permis de construire

Délivrés entre le 7.01.19 et le 13.01.19
10 au 12 rue Botha
Pét. : PARIS HABITAT-OPH.
Changement de destination de locaux d'habitation, à rez de chaussée, en locaux de la crèche attenante, extension à rez de chaussée des 3 halls d'entrée de l'immeuble d'habitation et de la crèche et ravalement des façades avec isolation thermique par l'extérieur .

80 rue Villiers de l'Isle Adam
Construction d'un bâtiment à usage d'habitation de 3 étages plus comble sur un niveau de sous-sol avec démolition d'un parking couvert (division parcellaire)
Surface créée : 90.80 m².

Délivrés entre le 28.01.19 et le 03.02.19

14 au 16 rue du Capitaine Marchal, 17 rue Etienne Marey Pét. : Ville de Paris - DCPA
Construction d'un bâtiment de 2 étages sur un niveau de sous-sol partiel à destination de crèche de 48 berceaux.
Surface créée : 562 m².

18 rue de Terre Neuve
Construction d'un bâtiment de 6 étages d'habitation (11 logements) après démolition d'un bâtiment de R+0 à R+2 d'artisanat, de bureaux et d'habitation (1 logement).

Recette de Sylvie Visitandine



Ingrédients :

150 g de sucre en poudre
100 g de beurre
4 blancs d'œufs
100 g de farine
75 g d'amandes
avec leur peau râpées

Préparation :

Travaillez le beurre en crème, ajoutez le sucre, travaillez de nouveau. Battez les blancs en neige, ajoutez-les au mélange beurre-sucre puis incorporez la farine et les amandes râpées finement. Remuez doucement. Mettez le mélange dans un moule dont vous aurez garni le fond d'un papier de cuisson beurré. Cuire à four doux -180°- ½ heure, ce gâteau doit être à peine doré.

La tradition familiale veut que ce gâteau soit fait dans un moule carré et chacun veut manger les coins qui sont particulièrement goûteux et craquants.

Problème n°3 proposé par le club Tour Blanche



Solution n°2



Difficulté : facile
Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

Solution du n°2

1.Ch6 Tf8 2.Tg8+ Txg8 3.Cxf7 mat

www.tourblanche.asso.fr

Détente Jeux



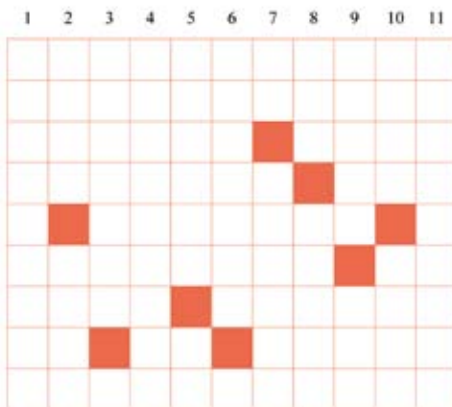
Les mots croisés de Bertrand Loffreda n° 754

Horizontalement

I. Le matin par exemple. II. L'enlèvement des maux. III. Modernisa. Aux fameuses danseuses. IV. Fondateur de l'abbaye du Paraclet au XII^e siècle. Une vie déréglée. V. Mettras la source à sec. VI. Les dames de Riga le sont. Note. VII. Unir. Ville du Labourd au pied de la Rhune. VIII. Fin de verbe. La famille Bonaparte n'est pas allée jusque là. II en servit le plus fameux rejeton et ses successeurs. IX. Répétées familièrement.

Verticalement

1. S'égarer hors des voies. 2. Une finale muette le transforme en un lieu infernal. Revoilà l'Irlande. 3. On met la main dessus pour commencer. 4. Le fait de l'illuminé ou du fanatique. 5. Il réduit le chef. A fini sa vie phonétiquement. 6. Œuf musical. 7. Il y en a quatre ou cinq entre Jupiter et nous bon an mal an. Érigé. 8. Regardée naguère outre-quiévrain. Ville célèbre pour ses courses. 9. L'esprit ne lui est pas venu. Acte voté par la CEE en 1986 pour modifier le traité de Rome (sigle). 10. A un souffle divin. Va-t-en ! 11. Ils embrument l'esprit.



Solution du n° 753

Horizontalement : I. Élémentaire. II. Têtes-de-loup. III. Agaça. Lente. IV. Taloches. Sr. V. Stan. Eves. VI. UA. Nolis. VII. RN. II. Niaules. Bin. VIII. Ira. Anémiée. IX. Serinerions.

Verticalement : 1. Etats-Unis. 2. Légataire. 3. Etala. Aar. 4. Méconnu. 5. Esac. Olan. 6. ND. Hélène. 7. Téléviser. 8. Alésés. 9. Ion. Bio. 10. Ruts. Rien. 11. Eperonnés..

Sudoku n°16 par Gérard Sportiche

Le but de ce jeu consiste à remplir chacun des neuf blocs de la grille avec les chiffres de 1 à 9. Chacun de ces chiffres ne figure qu'une seule fois sur chaque ligne horizontalement, sur chaque colonne verticalement et sur chacun des blocs de 9 cases.

Solutions n°16

2	9	6	1	8	3	7	5	4
5	4	3	7	6	9	1	2	8
8	7	1	5	2	4	6	3	9
4	6	8	3	5	1	2	9	7
7	1	2	9	4	6	3	8	5
9	3	5	2	7	8	4	1	6
1	5	4	6	9	2	8	7	3
3	8	7	4	1	5	9	6	2
6	2	9	8	3	7	5	4	1

	9		1		7		4
5		3		6			8
		1	5		4	6	
4	6			5			9
	1		9		6		8
	3			7	8		1
		4			2	8	
3				1		9	
6		9	8				4

L'Ami du 20^e • n° 753

Membre fondateur : Jean Simon.

Président d'honneur : Jean Vanballingham (1986-2008).

Président de l'association : Bernard Maincent.

Trésorier : Michel Koutmatzoff.

Ont collaboré bénévolement à ce numéro :

Guy Aurenche, Chantal Bizot, Gérard Blancheteau, Sabine Chavigny, Henri Delprato, Pierre Fanachi, Philippe Gluck, Gilles Godefroy, Roland Heilbronner, François Hen, Laurence Hen, Cécile lung, Sylvie Laurent-Bégin, Bertrand Loffreda, Josselyne Péquignot, Annick Richard, Yves Sartiaux, Edmond Sirvente, Gérard Sportiche, Jean-Pierre Tilquin

Conception graphique : Marie Linard.

Illustration : Cécile lung, Freepik

Diffusion, communication, informatique :

Jacques Cuhe, Jean-Michel Fleury, Roger Girand, Cécile lung, Michel Koutmatzoff, Laurent Martin, Annie Peyrelade, Roger Toutain, André Pichard, Jean-Pierre Vittet.

Régie publicitaire :

Bayard service regie, 18, rue Barbès, 92 128 Montrouge Cédex
Tél 01 74 31 74 10

Mise en page et impression :



Cheillon Imprimeur, 26, boulevard Kennedy, 89100 Sens

L'Ami du 20^e, bulletin de l'association L'ami du 20^e (loi de 1901), paraissant chaque mois. Commission paritaire n° 0616G-88395 N° ISSN 1270-7643 Dépôt légal : à parution Courriel : lamiduzoeme@free.fr Rédaction, administration : 81, rue Haxo, 75020 Paris Tél 06 83 33 74 66 – Fax 01 43 70 26 81

Site Internet de l'Ami du 20^e
<http://lamiduzoeme.free.fr>

ABONNEZ-VOUS à L'AMI DU 20^e 10 numéros

Nom

Abonnement



Prénom

Réabonnement



Mail

Adresse

Ville

Code postal

Tél

Ordinaire • 1 an 18 €
• 2 ans 35 €
De soutien • 1 an 28 €
• 2 ans 50 €
D'honneur • 1 an 38 €
• 2 ans 70 €

Merci de joindre le règlement à l'ordre de L'AMI du 20^e, à adresser à : L'AMI du 20^e, 81, rue Haxo, 75020 Paris



L'histoire du télégraphe optique des hauts de Belleville

Le château de Ménilmontant situé sur la colline de Belleville, fut démoli au 19^e siècle et son parc loti. Il ne reste rien de ce magnifique parc, si ce n'est une centaine d'arbres au cimetière de Belleville. À côté de l'entrée du cimetière, une plaque commémorative nous rappelle que fut construit à cet endroit le premier télégraphe optique par un Français, le physicien Claude Chappe. De tout temps, les hommes, en particulier les militaires, ont cherché à communiquer le plus rapidement possible. On raconte que Philippides, un messager grec, aurait couru les 42 km qui séparent Marathon et Athènes, pour annoncer la victoire contre les Perses à l'issue de la bataille de Marathon, lors de la première guerre médique. Il fallait près de trois jours, en épuisant plusieurs chevaux, pour aller de Paris à Strasbourg pour communiquer un message. Certains peuples allumaient des feux en haut des montagnes pour transmettre des nouvelles, d'autre utilisaient le tam-tam, mais tout cela ne permettait pas d'envoyer des messages sur de longues distances.

Un grand inventeur Claude Chappe



Claude Chappe

Pendant la Révolution française de 1789, Claude Chappe inventa un moyen de communication moderne qui fut utilisé pendant plus de 50 ans et permettait la délivrance des messages sur une grande distance à une vitesse alors inconnue. Il ne faut pas le confondre avec son contemporain, le grand chimiste Jean-Antoine Chaptal. Né dans la Sarthe en 1763, Claude Chappe est le second d'une famille de 7 enfants, dont 5 garçons. Ses frères, qui resteront très proches de lui tout au long de sa vie, auront une passion commune : les sciences physiques.

Après ses études, Claude Chappe part s'installer à Paris pour y ouvrir un « cabinet de physique ». La Révolution française l'oblige à retourner dans sa famille. Dans sa jeunesse, il avait inventé un procédé pour communiquer avec ses frères ; Chappe et ses frères décident alors de concevoir une machine qui permettrait de transmettre des informations à distance. Après avoir essayé plusieurs solutions, Chappe opte finalement pour la transmission de signes optiques avec observation à la lunette. En 1790 le projet visant à « mettre le gouvernement à même de transmettre ses ordres à une grande distance dans le moins de temps possible » est au point. Ce sera le télégraphe aérien ou optique qu'il expérimente avec succès entre deux villages. Le principe est assez simple. Sur des points situés en altitude pour être visibles à la lunette, c'est-à-dire à une distance d'environ 15 kilomètres, Chappe installe un poteau en forme d'échelle, avec à son sommet 3 bras commandés par des cordes et poulies. Selon l'orientation des bras on peut distinguer à la lunette des formes géométriques différentes. Chaque forme correspond à un mot ou à une phrase.

Le télégraphe optique de Belleville

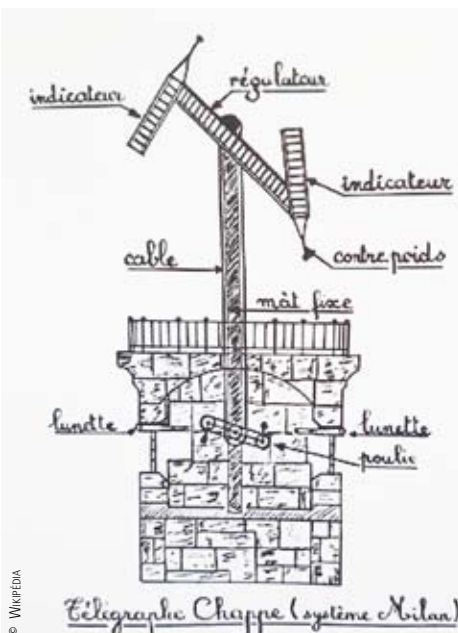
Claude Chappe débarque à Paris en 1791 et présente son invention. Au début il n'a pas beaucoup de succès, mais les militaires qui veulent communiquer le plus rapidement possible sont très intéressés. Chappe et les commissaires qui le soutiennent tentent d'obtenir l'adhésion du pouvoir politique, afin de généraliser l'usage du télégraphe. Le 22 mars 1792, Chappe soumet une pétition à l'Assemblée législative, dans laquelle il décrit son invention comme « un moyen certain d'établir une correspondance telle que le corps législatif puisse faire parvenir ses ordres à nos frontières et en recevoir la réponse pendant la durée d'une même séance ».

En septembre 1792, il construit un télégraphe sur le point le plus haut de Paris : le parc du château de Ménilmontant qui est situé sur la colline de Belleville. Une partie du parc n'avait pas encore été lotie et était un endroit idéal pour construire le premier télé-

graphe optique. On a souvent discuté quel était le point le plus haut de Paris : Montmartre ou Belleville ? En réalité les deux lieux sont à la même altitude de 128,50 m. Le 4 août 1793, le Comité de salut public ordonne la mise en place de la ligne Paris-Lille pour des raisons stratégiques (établir une liaison rapide entre le Comité de salut public et l'armée du nord). Le 30 août 1794, la première dépêche annonçant la prise de Condé-sur-Escaut : « Condé être restitué à République, reddition ce matin 6 heures », est transmise grâce au télégraphe. Le succès du télégraphe ira en grandissant, mais Chappe ne le verra pas car il se suicide le 23 janvier 1805 en se jetant dans un puits, dans le jardin de son hôtel. Il aurait été atteint d'une maladie incurable. Il est inhumé au cimetière de Vaugirard, puis ses restes sont transférés dans le cimetière du Père-Lachaise. Ses frères continueront ses travaux.

La tour Chappe

Les tours Chappe (ou télégraphes de Chappe) avaient la forme d'une tour carrée, ronde, ou pyramidale. Chaque tour était surmontée d'un mât de 7 mètres de haut muni d'un bras principal appelé « régulateur » de 4,60 m de longueur pivotant et de deux ailes articulées appelées « indicateurs » de 2 mètres de longueur. Un indicateur pouvait prendre 7 positions par rapport



Télégraphe optique Chappe



Tombe de Claude Chappe

gros inconvénients du système étaient que le télégraphe ne pouvait fonctionner ni la nuit ni par mauvaise visibilité et qu'il mobilisait beaucoup d'opérateurs (deux tous les 15 kilomètres environ).

La première cyberattaque de l'histoire

Deux frères avaient une société de placement et jouaient à la hausse et à la baisse sur les valeurs échangées à la Bourse de Bordeaux. En bons spéculateurs, ils avaient compris très vite l'intérêt d'avoir un coup d'avance sur leurs concurrents, ce qui supposait de recevoir avant eux les informations venues de la Bourse de Paris, déterminantes pour acheter ou vendre avant que le marché bordelais ne s'aligne sur celui de la capitale.

Pour cela, ils vont corrompre certains des fonctionnaires chargés de faire fonctionner le télégraphe de manière à transmettre des messages codés qui leur donneront des informations importantes avant leurs concurrents. Ils furent finalement arrêtés, mais pas condamnés.

La leçon de cette histoire est toujours d'actualité ; l'homme est le point faible en matière de sécurité.

La fin du télégraphe optique

Le télégraphe ne survécut pas au développement de l'électricité qui remplaça les sémaphores de Chappe par des transmissions électriques. En 1845, la première ligne de télégraphe électrique fut installée en France entre Paris et Rouen. Ce fut la fin du télégraphe optique qui sera définitivement abandonné en 1855.

Le télégraphe optique aujourd'hui

Il reste de cette aventure quelques tours Chappe en province, le nom d'une rue à Paris, la rue du Télégraphe, où a été construit le premier télégraphe, le nom d'une station de métro et la tombe de l'inventeur, surmontée de son télégraphe à bras mobiles, visible au cimetière du Père-Lachaise, section 29. ■

PHILIPPE DUBUC DE L'AHAV



PROGRAMME DES THÉÂTRES

THÉÂTRE DE LA COLLINE

Théâtre National de la Colline
15, rue Malte-Brun – 01 44 62 52 52

• Petite salle

Fêlures, le silence des hommes

Texte de D'de Kabal
Mise en scène de D'de Kabal
et Emanuela Pace
Jusqu'au 10 avril. (voir p.16)

THÉÂTRE LE TARMAC

La Scène Internationale francophone
159, avenue Gambetta – 01 43 64 80 80

Je suis un héros

Texte de René Bizac
Mise en scène René Bizac
et Nathalie Huysman
Coumba a fait un rêve et son ancêtre
lui a dit « Tu es un héros et tu dois partir ».
Aussi il se met en route avec trois cents
compagnons d'infortune sur un même bateau...
Trop de monde, il faut se battre...
Un itinéraire aussi tragique que quotidien...
Une fable un peu folle, comme un délire, portée
par un seul comédien, Lazare Minoungou,
accompagné par un musicien 'luthier sauvage',
Max Vandervorst.
Du 10 au 12 avril.
Le texte Je suis un héros a été lauréat
du comité de lecture du Tarmac 2016.

LES PLATEAUX SAUVAGES

5, rue des Plâtrières – 01 40 31 26 35
La Fierté, d'où vient cet enfant qui parle ?
Conception et mise en scène
David Costé et Maëlle Faucheur
L'origine du projet vient de la rencontre
entre une comédienne et un ancien
détenu : que voient-ils chacun de l'autre
sans se connaître ? Que pensent-ils
que l'autre reconnaît en eux ?
Le spectacle met en lumière
ce que les protagonistes transmettent,
ce qu'ils retrouvent en eux
de leurs grands-parents et voient
de leurs enfants...
Du 1^{er} au 5 avril.
Tarification responsable sur réservation.

Daddy Papillon, la folie de l'exil

Texte et Mise en scène Naéma Boudoumi
Un vieil arabe marche pieds nus dans la neige.
Il ne connaît pas sa date de naissance mais il
se souvient avoir été enfant et connu
la guerre. Plus tard dans un autre pays, il a été
ouvrier dans le bâtiment et puis un jour,
la chute s'est produite, tombé d'un toit...
Du 15 au 19 avril.
Tarification responsable sur réservation.

THÉÂTRE AUX MAINS NUES

45, rue du Clos – 01 43 72 60 28

Marionnettes sur table
Cœur cousu

D'après le roman de Carole Martinez
Depuis la nuit des temps, une lignée de femmes
se transmet une boîte mystérieuse...
Celle-ci ne doit pas être ouverte avant 9 mois,
de peur de voir ce qui s'y cache
s'évanouir dans l'air.
Mardi 9 avril à 9h30 et à 13h30
Mercredi 10 avril à 20h
Jeudi 11 avril à 9h30 et à 20h
Vendredi 12 avril à 9h30 et 20h

LA MAISON DES MÉTALLOS

94, rue Jean-Pierre Timbaud –
01 47 00 25 20

Projet « la bibliothèque »

Avec Fanny de Chaillé,
désigneuse de situations inattendues.

Si vous étiez un livre, quel serait votre
titre ? Vous avez envie de raconter un
souvenir, une anecdote, une passion, un
savoir ?
Si vous souhaitez participer à cette expérience,
contacter Camille Cabanes
camille.cabanes@maisondesmetallos.org /
01 58 30 11 41

AU PAVILLON CARRÉ DE BAUDOUIN

121, rue de Ménilmontant – 01 58 53 35 40

Invitations aux Arts et Savoirs

Une véritable université populaire
accessible à tous.
Entrée libre dans la limite des places
disponibles (jauge de l'amphithéâtre :
un peu moins de cent places).

Comprendre l'économie

Mercredi 17 avril à 19h30
L'éducation collaborative est-elle l'avenir
de l'éducation traditionnelle ?
par Assen Slim.

Sonarium – Sessions d'écoute d'albums

Mardi 2 avril à 19h
Jack White – Boarding House Reach (2018)
avec Julien Bitoun.

Découverte de l'Art actuel
Identité(s) et Société

Mardi 9 avril à 14h30
En marge de la société
avec Barbara Boehm.

Parcours philosophique
La création de la vie

Jeudi 11 avril à 18h30
La vie enchantée
avec Jean-François Riaux.

Les Samedis musique du C2B

Samedi 6 avril à 15h30
La fin des Beatles par Ersin Leibowitch.

À la découverte du langage musical

Vendredi 5 avril à 19h
Le Hautbois
par Michaël Andrieu.

Dialogues littéraires

Mercredi 3 avril à 14h30
Les écrivains et leurs compagnons
par Chantal Portillo.

Lire la ville : le 20^e arrondissement

Samedi 20 avril à 15h
Les Buttes-Chaumont
par Denis Goguet.

BIBLIOTHÈQUES

BIBLIOTHÈQUE NAGUIB MAHFOUZ

66, rue des Couronnes – 01 40 33 26 01

Atelier conversation

Discuter, partager, écouter, en français
dans une ambiance multiculturelle.
Bases du français requises. Entrée libre
Vendredis 5 et 19 avril de 14h à 15h
Samedi 13 avril de 11h30 à 12h30

Projet « la bibliothèque »

En partenariat avec la Maison des métallos
Venez consulter des livres vivants
Mercredis 10 et 17 avril de 14h à 17h
Entrée libre.

BIBLIOTHÈQUE SORBIER

17, rue Sorbier – 01 46 36 17 79

Jeux de société

Vendredi 12 avril de 19h à 22h30
Jeux de rapidité, jeux d'ambiance,
jeux de stratégie...
L'occasion de faire de belles découvertes
ludiques. Possibilité d'apporter son repas
Entrée libre.

Repair café

Vendredi 27 avril de 17h à 20h
Petit électroménager ou jouet cassés ?
Vêtements troués, téléphone en panne ?
Réparons ensemble vos objets !
En partenariat avec 'Repair Café'
et 'La 20^e Chaise'.
Entrée libre.

Médiathèque MARGUERITE DURAS

115, rue de Bagnole – 01 55 25 49 10

Poésie populaire

Vendredi 5 avril à 19h30
Félix Jousserand, en résidence
à la médiathèque propose un récital
de textes dont il est l'auteur,
tirés de son recueil *Mauvais penchants*.
À ses côtés, Pierre Sangue,
chanteur-accordéoniste, Timothée Guiffan,
à la batterie et Nicolas Robache aux cla-
viers.

Concordan(s)e

Jeudi 11 avril à 19h30
Rencontre entre Amala Dianor,
danseur hip hop et Denis Lachaud,
écrivain-metteur en scène-comédien,
qui interprètent une chorégraphie
et un texte créés pour l'occasion.

Savoirs politiques

Samedi 13 avril à 11h
Conférence 'Politeia' avec Simon Persico,
professeur de science politique
sur le thème : Peut-on encore sauver
l'Union Européenne ?

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL

29, rue des Haies – 01 58 39 32 10

Le café de Louise

Samedis 6 et 27 avril de 11h à 13h
Venez échanger sur vos lectures
autour d'un thé ou d'un café.
Entrée libre.

LIBRAIRIES

L'ATELIER

2 bis, rue du Jourdain – 01 43 58 00 26

Rencontre avec Jean-Marc Rouillan

Mercredi 10 avril à 20h
Jean-Marc Rouillan présente
son dernier ouvrage *Dix ans d'Action*
directe : un témoignage, 1977-1987.
Discussion entre l'auteur et son éditeur
Thierry Discepolo, du choix de la lutte
armée à l'emprisonnement de 1980
et l'amnistie de 1981...

LE MERLE MOQUEUR

51, rue de Bagnole – 01 40 09 08 90

Rencontre avec Arthur H

Jeudi 11 avril à 19h30
Pour son livre intitulé *Fugues* :
un autoportrait en trois fugues,
celle de sa mère, la sienne et la dernière
fugue de Bach, laissée inachevée...

LE GENRE URBAIN

60, rue de Belleville – 01 44 62 27 49

Rencontre-débat

Mercredi 3 avril à 20h
Autour du livre de Xavier de Jarcy
Les Abandonnés - Histoire des 'cités de banlieue'
Pourquoi la France, qui se voulait
la nation de l'art de vivre, de la mesure
et de la démocratie, a-t-elle été
le pays développé qui a le plus mal logé
ses habitants ? Xavier de Jarcy reconstitue
une genèse des quartiers de banlieue,
en donnant à entendre la parole
de tous les intervenants...

DANSE

LE REGARD DU CYGNE

210, rue de Belleville – 01 43 58 55 93

Festival Signes de printemps

Jusqu'au 10 avril (voir p.16)
www.leregarducygne.com.

MUSIQUES

STUDIO DE L'ERMITAGE

8, rue de l'Ermitage – 01 44 62 02 86

Jazz

Jeudi 11 avril à 20h30
Nicolas Parent trio
Le trio se produit sur scène à l'occasion
de la sortie de leur nouvel album *Mirage* :
'une très belle réussite', 'une invitation au
voyage', 'un véritable imaginaire musical'.
Avec Guillaume Arbonville (percussions),
Kentaro Suzuki (contrebasse) et Nicolas
Parent (guitares).

LES RENDEZ-VOUS D'AILLEURS

109, rue des Haies – 09 67 29 15 57

Récital d'airs d'opéras

Dimanche 14 avril à 20h30
Aux diables l'Opéra : les méchants et les
très méchants
Avec Philippe Bohée, baryton et Juliette
Sabbah, pianiste.

CINÉ-SENIORS

Jeudi 18 avril à 14h30
« *Pentagon papers* » de Steven Spielberg
avec Meryl Steep et Tom Hanks.

Première femme directrice de la publication
d'un grand journal américain, le Washing-
ton Post, Katharine Graham s'associe à son
rédacteur en chef Ben Bradlee pour dévoiler
un scandale d'État monumental et combler
son retard par rapport au New York Times qui
mène ses propres investigations.

En partenariat avec le cinéma Etoile-Lilas
Place du Maquis du Vercors. Tickets à retirer
à la mairie à partir du 3 avril 2019.
Gratuit pour les seniors du 20^e.

EXPOSITIONS

AU CARRÉ DE BAUDOUIN

121, rue de Ménilmontant – 01 58 53 55 40
'*Wilting point*' de William Daniels
Photographe documentaire, soucieux
des questions sociales et humaines.
jusqu'au 25 avril (voir L'Ami n°752).

ATELIERS D'ARTISTES DE BELLEVILLE

1, rue Francis Picabia – 01 73 74 27 67
www.ateliers-artistes-belleville.fr

Ouverture de la galerie
du jeudi au dimanche de 14h à 20h
Exposition 'Résonances' *du 4 au 14 avril*
Vernissage le vendredi 5 avril à partir de 18h.

DIVERS

CAFÉ PHILO

MJC Les Hauts de Belleville
25, rue du Borrégo – 01 43 64 68 13
Jeudi 18 avril à 19h30
Thème de la soirée : penser seul ou à plusieurs
araignée ou abeille ? Nos conseils de quartier ?

A.H.A.V. (ASSOCIATION D'HISTOIRE
ET D'ARCHÉOLOGIE DU 20^e ARRONDISSEMENT)

Carré de Baudouin
Jeudi 18 avril à 18h30
121, rue de Ménilmontant 01 58 53 35 40
Conférence sur 'Le territoire de Charonne,
des origines à 1800' par Philippe Dubuc.

SORTIES PROPOSÉES PAR YVES SARTIAUX



Au Théâtre de la Colline

Fêlures, le silence des hommes de D'de Kabal

Mise en scène de D'de Kabal et Emanuela Pace
Musique de D'de Kabal et Franco Mannara



© JUIE LAMONT

A la question, qu'est-ce qu'une fêlure ? D'de Kabal répond que la fêlure est permanente, si légère soit-elle, ne cicatrice ni ne guérit, contrairement à la blessure. D'de Kabal, né en 1974 se présente comme un chercheur, un expérimentateur de croisements entre les disciplines. En effet, il est rappeur, slameur, écrivain et metteur en scène. Il est le chanteur du groupe de rap français Kabal. Son théâtre est musical et fait partie de son mode d'expression.

Le silence des hommes

D'de Kabal écrit sur le sujet, se documente, met en place des ateliers de parole qu'il appelle 'laboratoires de déconstruction et de redéfinition du masculin par l'Art et le Sensible'. Cette expérience évoque ce dont on ne parle pas, 'le silence des hommes', sur les notions de désir, de sexualité et de consentement. Pour ces hommes, quel est leur rapport à ces silences qui font tant de bruit ? Comment défaire les diktats de la société normative ? L'auteur s'interroge sur la masculinité. Être un homme aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ?

Pour réaliser cette première création à la Colline, l'auteur-metteur en scène convoque des figures marquantes et des supports (voix, machines, guitare électrique, corps, vidéo). Comme à l'écoute d'une chanson longue, l'aventure se joue au gré des enchaînements, des mesures et des mots, en scandant, en rappant,

D'de Kabal déroule son propos : comment faire résonner les questions liées aux mécanismes de conditionnement et de stéréotypes de genre ? Pour l'auteur, ce dispositif constitue un travail citoyen, un véritable engagement.

Atelier de réflexion sur le genre

Le samedi 6 avril à 15h30, D'de Kabal propose de participer à un atelier non mixte de réflexion sur le genre, avec en préambule une conférence musicale : 'le masculin dans sa relation au féminin et à lui-même'.

Entrée libre sur réservation : contactez-nous@colline.fr

À découvrir au théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun 01 44 62 52 52. Jusqu'au 15 avril. ■

YVES SARTIAUX



Tout au long de l'année, la structure «Le Regard du Cygne», est un endroit de diffusion et de création. Printemps 2019 : la nouvelle édition est là, plus présente que jamais avec un son festival éclaté.

«Le Regard du Cygne», lieu unique en son genre, dédié à la danse contemporaine, invite à venir découvrir de nouveaux talents et d'autres, confirmés. Pour ce festival 'Signes du Printemps', les organisateurs proposent au public de se déplacer en trois lieux : Gentilly, au «Générateur», 16, rue Charles-Frérrot et dans le vingtième au «Regard du Cygne», 210, rue de Belleville ainsi qu'au Conservatoire Georges-Bizet, 3 place Carmen.

Justement en ce lieu, au programme du samedi 30 mars à 18 heures, une conférence dansée intitulée *A taste of Ted* avec Jérôme Brabant, danseur et chorégraphe et

Le Regard du Cygne**Festival Signes de Printemps**

Maud Pizon, interprète et notatrice ainsi qu'Aurélien Richard à l'accompagnement musical au piano.

Formats courts

Dans la série Formats courts, à l'affiche le jeudi 4 et vendredi 5 avril à 19h30, la chorégraphe et interprète Hélène Rocheteau propose *Qarrtsiluni/Portraits* et questionne un certain rapport au féminin ; Micaël Florentz et Angela Rabaglio présentent *The Gyre* qui se caractérise par le fait de marcher et de tour en tour, la ligne qui permet de distinguer les deux interprètes ondule, s'estompe et disparaît ; les mêmes soirs à 21 heures et en musique live, *Rester* avec Margaux Amoros (danse) et Robin Pharo (viole de gambe) qui partagent un moment fort sur le plateau signé Marie Desobieux ; comme *danser le silence, crier en noir et blanc*.

Ce festival 'Signes de Printemps' permet d'appréhender le travail de la chorégraphe Meytal Blanaru lundi 8 avril de 19 à 21h30 avec la possibilité de participer à un atelier pratique.

Hors les murs

En ce printemps et hors les murs, «Le Regard du Cygne» développe entre autres des actions de sensibilisation auprès de publics jeunes de l'arrondissement : avec des classes de l'école élémentaire du 15 rue Sorbier et du collège Robert Doisneau, 51, rue des Panoyaux.

«Le Regard du Cygne», 210, rue de Belleville, 01 43 58 55 93.

Réservation indispensable : leregardu-cygne.com. ■

YVES SARTIAUX

**AMBULANCES ADAM 75**

URGENCES, CONSULTATIONS, DIALYSES...

147 BIS RUE DU CHEMIN VERT
75011 PARIS**01.44.64.09.29****F. PAULIAT ELAGAGE**

Spécialisation grands arbres
 Élagage - Taille douce
 Abattage délicat
 Destruction de souche par grignotage
 Travaux acrobatiques - Délièrages
 Débroussaillage - Entreprise Qualifiée, Élagage E140
 + de 25 ans d'expérience

ENTREPRISE QUALIFIÉE
DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENTAtelier - Bureaux :
72, rue des Noyers - BP 12
91602 SAVIGNY SUR ORGE
Fax : 01 69 44 36 54**01 69 44 36 52**Siège social
138, bd Pereire - 75017 PARIS**01 40 53 01 44****www.fpauliat.fr**

Pour vos achats, privilégiez nos annonceurs ■

Bistro ChantefableFruits de mer
sur place ou
à emporter
Cuisine de nos
Provinces
et du TerroirCave
à Fromages
Grande
Sélection
de vins
du terroir93 av. Gambetta 75020 Paris - Tél. : **01 46 36 81 76**
Fax : 01 46 36 02 33 - Service continu de 11h45 à minuit

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

Aménagement
cuisine
salle de bains**Ets Riboux et Felden**1, rue Pixérécourt, 75020 Paris
Tél. 01 46 36 68 23Entretien
d'immeubles
Dépannage rapidePLOMBERIE
COUVERTURE
CHAUFFAGE**Ets MERCIER**
Tél. 01 47 97 90 74

21 bis, rue de la Cour-des-Noies

**Franck RABOSSEAU**
Administrateur de biens**Syndic - Gestion
Location - Vente**Tél : 01 43 15 71 10
Mob : 06 03 70 60 23
email : contact@tragestim.com
www.tragestim.com

10 rue de la Chine 75020 PARIS

Fromagerie Beauvils

Fromager - affineur

www.fromagerie-beauvils.com
118, rue de Belleville
75020 Paris
01 46 36 61 71**ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT**

Maçonnerie - Plâtrerie - Peinture
Revêtement de Sols et Murs
 28 rue Pierre Brossollette - 95340 PERSAN
Tél. : 01 30 34 62 12 - Port. : 06 71 60 20 62
 57 bis rue de la Chine 75020 Paris
amrenov@orange.fr

**Merci
à nos annonceurs ■****L'Ami
du 20^e**

En vente chez tous les marchands de journaux

Prochain numéro de **L'AMI** à partir du 26 Avril 2019